Neuchâtel · 195me année — Un numéro 10 centimes — No 40 (10 pages) — Vendredi 17 février 1933

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile . .	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c. Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.20

Au jour le jour

Indiscipline

Le cabinet belge vient d'être habilement mis en minorité par les socialistes unis à quelques libéraux (radicaux), sur un sujet de politique quasi-villageoise.

Bien que le vote de blâme n'ait atteint que le ministre de l'intérieur et que la question de confiance n'ait pas été posée, le président du conseil n'hésita pas à présenter la démission totale du cabinet.

Cette attitude était la plus adroite. La Chambre belge est constituée par 79 catholiques, 24 libéraux et 73 socialistes, 8 frontistes et 3 communistes.

C'était pourtant un cabinet libéral-catholique qui avait été formé, après de laborieuses et délicates négociations, au cours desquelles on envisagea diverses formules. Et c'est aussi la seule combinaison viable, bien que l'événement vienne d'en démontrer la précarité.

Dès lors, le geste résolu de M. de Broqueville s'imposait pour bien marquer à quoi tient la combinaison et la nécessité de maintenir l'alliance catholique-libérale.

C'est un rappel à l'ordre et qu'heureusement les libéraux paraissent entendre déjà. R. Mh.

Après l'attentat de Miami

Le maire de Chicago est gravement atteint

Mais son état n'est pas désespéré

MIAMI, 16 (Reuter). — Le bulletin publié dans la matinée par les médecins de l'hôpital où a été transporté M. Cermak, indique que l'état du maire de Chicago est dangereux, mais non critique pour le moment.

Une balle est entrée par la poitrine et est ressortie par le dos.

Immédiatement maitrisé par la police, pour le protéger de la foule, l'assassin a été amené au poste de police le plus proche. Un interrogatoire sommaire a établi son identité. Il répond au nom de Joë Zingara.

Le meurtrier en veut à tous les gouvernants

Il a fait à la police les déclarations suivantes : « Il y a quelques années déjà, j'ai essayé de tuer le roi d'Italie. Je regrette de n'avoir pas tué Roosevelt. Je désire tuer tous les présidents et tous les officiers. J'en veux aux gouvernements parce que, dans mon enfance, j'ai été obligé de travailler au lieu d'aller à l'école. Contrairement à ce qu'on a annoncé, je suis malade maintenant parce que j'ai été forcé de travailler. Je ne suis membre d'aucun parti, mais je crois au bolchévisme. J'ai préparé tous mes plans et pris mes décisions de mon propre chef. »

Zingara a ajouté qu'il avait acheté son revolver il y a trois jours, dans l'intention de tuer le président Hoover. Ayant lu dans un journal que M. Roosevelt allait venir à Miami, Zingara décida de tirer sur le nouveau président. Il a déclaré, en outre, avoir perdu aux courses plus de 200 dollars.

Zingara, sujet italien, est arrivé aux Etats-Unis il y a neuf ans. Il fit partie de l'union des travailleurs du bâtiment.

Une seconde arrestation

La police a arrêté un nommé Andrea Valenti qui logeait dans la même maison que Zingara.

M. CERMAK

Le Sénat américain vote la suppression de la prohibition

Mais il lui faudra encore deux ratifications avant d'être définitive

WASHINGTON, 17 (Havas). — Le Sénat a voté une résolution comportant l'abrogation de la loi de prohibition, par 63 voix contre 23.

Une majorité des deux tiers est également nécessaire à la Chambre des représentants. La résolution du Sénat devra alors être ratifiée par les trois quarts de la Convention des 48 Etats.

En tant qu'amendement constitutionnel, elle n'a pas à être soumise au président.

L'amendement en question prévoit la protection des Etats secs, contre l'importation de spiritueux d'Etats humides.

Boutiques closes

La grève des commerçants français eut lieu dans un calme relatif

Ce ne fut, en somme, qu'un dimanche de plus

PARIS, 16 (Havas). — La fermeture des magasins a été annoncée par un papillon portant ce texte : « Fermé par mesure de protestation, pas d'impôts nouveaux, des économies massives, égalité fiscale ! »

Tous les commerçants ne se rallient pas à cette mesure. Cependant, le quartier de l'Opéra, où les commerces de luxe sont très nombreux, a pris son aspect du dimanche. En certains endroits, où les commerçants n'ont pas fermé, des membres des comités de protestation se rendent dans les boutiques pour obtenir que leurs propriétaires se joignent au mouvement. Plusieurs magasins ont apposé une affiche protestant contre le mouvement de grève et restent ouverts.

Tous les commerces de gros du quartier du Marais avaient fermé les magasins, ainsi que les commerces de luxe du faubourg Saint-Honoré et de la rue de la Paix.

Les fermetures étaient peu nombreuses dans les quartiers excentriques et dans la périphérie. Les boutiques d'alimentation étaient restées ouvertes.

On ne signale aucun incident grave. Cinq arrestations seulement ont été opérées. Deux étudiants ont notamment été arrêtés, pour avoir jeté un flacon de liquide lacrymogène dans un grand magasin de la rue Lafayette ; quelques clients et des vendeurs avaient été incommodés. D'autre part, les vitres d'une librairie ont été brisées, rue Saint-Jacques, et quelques groupes de manifestants ont été dispersés sur les grands boulevards et dans le 20me arrondissement.

Il y a eu de nombreuses protestations en province, où la majeure partie des commerçants ont fermé leurs magasins. On ne signale aucun incident.

Un gros vol de titres dans une manufacture milanaise

MILAN, 16. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des individus ont pénétré au siège de la Manufacture Lana, à Milan. Ils ont enfoncé un coffre-fort et se sont emparés de 800,000 lires en titres au porteur, en chèques et en argent.

Les numéros des titres ont pu être communiqués aux banques. Les voleurs sont donc dans l'impossibilité de les encaisser.

Sombre histoire en Mayenne

Les tentatives criminelles d'une domestique

Elle jetait au feu ou à l'eau les enfants de ses maîtres

PARIS, 17. — La femme Marthe Chesneau, 23 ans, domestique agricole chez les fermiers Malabry, à la Billonnière-en-Quelaine (Mayenne), a tenté, poussée par un mobile encore inconnu, de tuer quatre des enfants de ses maîtres.

Dès le lendemain de son arrivée, il y a un mois, la mégère jeta dans le feu un bébé qui put en être retiré à temps. Quelques jours plus tard, elle précipitait le deuxième enfant dans un étang, puis, simulant l'affolement, elle courut prévenir ses patrons et le bébé fut sauvé. Marthe Chesneau tenta, une autre fois, de jeter dans le foyer le troisième enfant, âgé de trois ans, et de faire tomber dans un puits sa petite sœur, de deux ans. La domestique a, en outre, avoué aux gendarmes qu'elles avait conçu le projet de tuer le cinquième enfant à l'aide d'une pelle.

Du travail pour trois siècles

Un projet gigantesque qui mettrait fin au chômage et sauverait l'Europe

La crise qui se prolonge sans qu'on en voie l'issue provient essentiellement, nous répète-t-on tous les jours, de la surproduction créée par le machinisme intense qui caractérise notre temps. Jusqu'ici on en a cherché en vain la solution dans le musellement des machines, sans se rendre compte qu'il est impossible de revenir en arrière et de se priver même partiellement du concours de celles qui sont devenues nos collaboratrices obligées. Il ne reste donc d'autre remède que d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'activité de l'industrie ; mais où les trouver ?

Et lorsque manqueront les combustibles ?

Un gros problème de l'avenir est celui que pose l'épuisement menaçant des combustibles : dans deux siècles, la Grande-Bretagne n'aura plus de charbon et les mines allemandes seront épuisées dans 350 ans ; les réserves européennes de pétrole suffiront à nos besoins pendant à peine trente ans. Et après ? C'est la mise de l'Europe sous la tutelle des Etats-Unis et de l'Asie, ses deux grands ennemis. Comment y échapper ?

Tel est le double problème qui préoccupe depuis nombre d'années M. Hermann Sörgel et auquel celui-ci propose une solution à laquelle on ne contestera pas, en tout cas, le mérite d'être gigantesque.

Le succédané du charbon et du pétrole comme source d'énergie, la technique moderne nous le donne dans l'électricité. La difficulté est que, malgré l'abondance de la houille blanche que déversent sans compter les hautes chaînes de nos montagnes, la force hydroélectrique dont dispose l'Europe sera toujours insuffisante pour répondre à tous nos besoins et, à plus forte raison, pour être exportée. Le volume diminué des fleuves durant l'hiver est un sérieux inconvénient pour un rendement normal, lequel devrait être constant.

La mer y suppléera

Ce que les montagnes ne peuvent nous donner, pourquoi ne le demanderions-nous pas à la mer ? suggère M. Sörgel. La Méditerranée est là, profitons-en. Ce vaste bassin évapore davantage d'eau que ne lui en amènent ses fleuves tributaires et s'il ne recevait pas le double apport de la mer Noire et surtout de l'Atlantique, son niveau baisserait chaque année de plus d'un mètre. Voilà la solution du problème posé : élevons deux énormes barrages, l'un à Gibraltar, l'autre aux Dardanelles, pour empêcher l'eau étrangère d'affluer ; laissons l'évaporation faire son œuvre et lorsque la dénivellation sera suffisante, construisons des usines électriques qui fourniront une force considérable et constante.

Cette source d'énergie peut être encore augmentée si l'on utilise la configuration géographique de l'Italie s'avançant à la rencontre de l'Afrique pour diviser la Méditerranée en deux bassins en construisant un barrage entre la Sicile et Tunis. Alors, la partie orientale pourra être abaissée davantage que la région occidentale et l'on créera une différence de niveau qu'on pourra utiliser à fabriquer du courant électrique.

R.-O. FRICK.

(Voir la suite en sixième page)

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE NEUNKIRCHEN

Le public massé avant le départ du cortège funèbre

Grand Conseil neuchâtelois

Séance du 16 février

Présidence de M. Paul Jeanneret, second vice-président

La nouvelle correction des eaux du Jura inspire de sérieuses appréhensions à la Société des pêcheurs ; elle prie les autorités d'examiner le projet de très près. Cette requête est renvoyée à la commission des pétitions.

Des pétitions de l'Association cantonale des marchands de cigares, de la Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants, de l'Association cantonale des patrons boulangers sont renvoyées à la commission de la fermeture des magasins. Les deux dernières recommandent le projet du Conseil d'Etat.

Des requêtes des mécaniciens-dentistes dont lecture est donnée seront jointes à la discussion de la loi sur l'exercice des professions médicales.

Présidence de M. Ch. Perrin, président

Le prêt fédéral

On sait qu'il s'agit d'un projet autorisant le Conseil d'Etat à recevoir de la Confédération un prêt de huit millions de francs au taux de 2 pour cent et à en mettre le montant à la disposition des communes particulièrement chargées par les dépenses résultant du chômage.

Le décret est adopté d'urgence à l'unanimité des 83 votants.

Police des habitants

Le projet revisant la loi sur la police des habitants est renvoyé à l'examen d'une commission après diverses observations présentées par MM. Gustave Sandoz, Jean Wenger, Hermann Guinand, Edouard Spillmann, Albert Maire, René Robert, Arthur Vuille et Béguin, conseiller d'Etat.

Prolongation de la scolarité obligatoire

Le Conseil adopte le projet autorisant les communes à astreindre à la fréquentation de l'école les élèves en âge de libération au printemps 1933 et se trouvant sans occupation régulière et justifiée pendant l'année scolaire 1933-1934.

Fermeture des magasins

La discussion en second débat est ouverte.

M. P. Favarger s'étonne de ce que la majorité de la commission a substitué un projet nouveau à celui du Conseil d'Etat. En sa qualité de membre de la minorité, il soutient le gouvernement, qui a essayé de mettre d'accord les négociants, leurs employés et les acheteurs. Il loue le gouvernement d'avoir tenu compte des conditions locales en s'en remettant à l'autorité locale pour la fixation de la fermeture des magasins, après consultation des négociants intéressés.

La commission s'est prononcée en faveur des employés contre l'intérêt des négociants et des acheteurs. Le monde des négociants s'est révolté contre cette attitude en demandant au Grand Conseil de reprendre le projet gouvernemental. Sans que ce dernier prétende satisfaire tout le monde, il semble plus équitable que celui de la majorité de la commission.

(Voir la suite en dernière page)

Les troubles de Roumanie étaient l'œuvre de Moscou

BUCAREST, 16 (Havas). — Au cours de la nuit, les ouvriers barricadés dans les ateliers de chemins de fer à Bucarest ont tiré des coups de revolver sur la police. Un agent a été tué. Plusieurs ont été blessés.

Plusieurs morts sont restés sur place

Ce matin à 6 heures, les représentants du parquet ont intimé l'ordre aux ouvriers de quitter les ateliers. Aux trois sommations, les ouvriers ont répondu par des coups de revolvers. La troupe a riposté. Les ouvriers ont fait leur soumission et ont évacué les ateliers. Trois ouvriers ont été tués. Neuf ont été blessés. Un soldat a été tué et vingt-deux blessés.

Le travail a repris normalement ce matin dans toutes les usines de la capitale.

Le gouvernement s'en est rendu maître

BUCAREST, 16 (Havas). — Les troubles ouvriers de cette nuit ont eu un caractère révolutionnaire.

Deux émissaires soviétiques ont été arrêtés, l'un à Galatz, l'autre à la frontière russe.

Le gouvernement est maintenant maître de la situation.

A Ploesti, des mesures très sévères ont été prises pour éviter des troubles dans la région pétrolifère.

A la Chambre, le président du conseil et le ministre de l'intérieur ont déclaré que le gouvernement avait la preuve que les troubles ont été fomentés par des cellules communistes de l'étranger.

Le gouvernement sévira énergiquement.

Comment se sont ouvertes les hostilités entre la Colombie et le Pérou

Le son de cloche colombien

BOGOTA, 16 (Havas). — Les hostilités entre le Pérou et la Colombie se sont ouvertes hier à l'aube. Le commandant de l'expédition colombienne, le général Vasquez Cobo, avait adressé aux Péruviens un ultimatum dans lequel il réclamait la restitution du port colombien de Tarapaca sur le fleuve Putumayo. Les Péruviens ont refusé et répondu par un bombardement aérien de la flottille colombienne. Devant cette attitude, les Colombiens ont riposté et, après l'arrivée de leurs avions, ont mis en fuite l'aviation péruvienne. Hier soir, les troupes colombiennes, appuyées par l'artillerie et les forces aériennes, ont débarqué non loin de l'enceinte fortifiée de Tarapaca et l'ont enlevée après douze heures de combat, faisant des prisonniers, prenant quatorze canons et mitrailleuses, s'emparant du parc de matériel.

Dès qu'elle a été connue à Bogota, la nouvelle de cette première victoire a causé une joie délirante.

Le gouvernement colombien a donné l'ordre à son représentant à Lima de rentrer et a remis ses passeports au ministre du Pérou.

Des bataillons hitlériens pour seconder la police

BERLIN, 17. — Il se confirme que le gouvernement du Reich a l'intention d'armer certains bataillons hitlériens et des formations du « Casque d'acier » pour seconder la police régulière. Ces bataillons formeraient, en quelque sorte, une garde prétorienne toujours à la disposition du gouvernement national-socialiste.

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » fait, à ce propos, une mise au point assez embarrassée. Elle déclare qu'il ne s'agit pas d'armer l'ensemble des troupes nationales-socialistes et des « Casques d'acier », mais simplement certains bataillons, appartenant à ces deux organisations, « afin d'aider la police à réprimer les désordres que pourraient susciter les extrémistes de gauche ».

Aujourd'hui : 10 pages

En 4me page
Echo d'une grève à Zurich. — Importantes découvertes d'un savant tchécoslovaque au Mexique. — Revue de la presse.
En 6me page
Au Tribunal fédéral. — Vos loisirs. — Dans nos sociétés.
En 8me page
La vie politique nationale. — M. Lloyd George ne craint pas Hitler. — Contre les sociétés anonymes au Sénat français. — Protestations fédéralistes au Reichsrat.
En 10me page
L'attribution du prix Guillaume aux régleurs de chronomètres.

Nul n'est censé...

Une petite affaire sans importance nous a obligé, l'autre jour, de frapper à la porte de la justice.

Las. On nous y a fort mal répondu et nous nous sommes attiré cette remarque aigre : « Nul n'est censé ignorer la loi !... »

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Cette phrase est devenue d'une aimable ironie. Elle était valable au temps de Moïse, quand la Loi tenait sur des tables de pierre et n'intéressait que l'essentiel de la vie. Mais aujourd'hui que tout est codifié, depuis la façon de traverser la rue jusqu'à celle de battre les tapis, on ne peut raisonnablement demander à un citoyen de connaître par cœur ses droits et ses devoirs. Il lui faudra bientôt s'adresser à un spécialiste et il ne pourra plus lever un doigt sans avoir consulté quelque basochien, sous peine d'être ruiné ou passible de prison.

Nous sourions de commisération en pensant au temps où le peuple était illettré et où l'écrivain public tenait, au coin des rues, boutique d'écritures. Il fallait aller le trouver pour lire une lettre ou en rédiger une. Chacun devait lui confier ses affaires, ses amours, ses secrets de famille. Nous avons bien tort de sourire. Nous sommes tous pareils à ces ignorants. Nous sommes aux mains des « conseils » qui démêlent pour nous les mystères de l'impôt, du loyer ou de l'assurance.

Comme on le voit, l'excès de civilisation ramène l'homme à sa condition primitive.

Francis GAUDARD.

ECHOS

Wladimir de Pachmann, qui vient de mourir, fut un original dont le monde musical gardera longtemps le souvenir, tant par son extraordinaire sensibilité de jeu que par ses fantaisies. Dans d'immenses salles de concert, comme l'Albert Hall de Londres, devant ses auditoires de milliers de personnes, il gardait la liberté de l'intimité du studio, frappait d'une claque réprobatrice l'une de ses mains accidentellement fautive ou lançait un sonore « bravo ! » quand il était brillamment sorti d'un passage difficile. Il se trémoussait, se pâmait, malgré le poids de l'âge, comme un romantique de 20 ans.

Comme Francis Planté, autre virtuose bravant les années, Pachmann travaillait inlassablement et se mettait à son clavier au moins quatre heures par jour. Il racontait qu'il avait joué 13,000 fois certaine pièce de Godovsky qu'il affectionnait, mais d'une exécution particulièrement ardue. Interprète exceptionnel de Chopin, il se refusait pourtant à jouer la fameuse « Marche funèbre », parce qu'elle portait malheur. Sa dernière exécution avait, en effet, coïncidé avec la mort du roi Edouard VII.

* Un outillage moderne, l'expérience la plus ancienne ainsi qu'un travail consciencieux font la valeur et la force de la Teinturerie Thiel, au faubourg du Lac.

* La célèbre marque Radio Telefunken chez André Perret, opticien.

Bromatologie. Ce mot ne vous dit rien ? Pourtant, il est parfaitement français, et on l'a aperçu à Paris, se détachant largement en noir sur une affiche blanche — c'est-à-dire officielle.

A la vérité, les passants s'arrêtaient, un peu étonnés. Combien, parmi eux, pouvaient se douter que cette bromatologie.., d'allure pédantesque, est la science qui traite des aliments et que l'affiche annonce tout simplements des cours organisés, sur ces questions, au Conservatoire des arts et métiers.

(Suite des échos en quatrième page)

Le nouveau président de la B. R. I.

M. Léon FRAZER
qui remplace M. Mac Garrah, lequel refusa de se laisser réélire

CHEZ BERNARD

A partir de ce soir

la MÉTRO-GOLDWYN-MAYER, la plus importante production de films de l'heure actuelle, a confié au cinéma « CHEZ BERNARD » le lancement pour la première fois en Suisse, d'un film qui restera gravé dans vos cœurs :

MES PETITS...

Un film puissamment dramatique, toute la grandeur des sentiments maternels interprété par Marie DRESSLER, la Sarah Bernhardt de l'écran. « MES PETITS » est avec « Le kid » ce que l'écran a produit de plus touchant, de plus exquis, de plus tendre. « MES PETITS » est un film qu'il faudrait montrer à tous les enfants quel que soit leur âge, à tous les hommes, quelle que soit leur bonté, à toutes les femmes. — Rappelons que ce film sera présenté cet après-midi à 3 heures, **aux mamans seulement.** Elles ne paieront que 1 fr. 10 à toutes les places.

En supplément de programme : « TILDEN, CHAMPION DE TENNIS », film démonstratif

SAMEDI : Matinée à 3 heures
DIMANCHE : Matinée à 2 h. 30

AVIS

☞ **Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.**

☞ **Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.**

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer, à Corcelles, dans le nouvel immeuble de la pharmacie, pour tout de suite ou époque à convenir,

superbes appartements

modernes de trois et quatre pièces, avec tout confort. — S'adresser à F. Leuba, à Corcelles.

Pour le 24 juin

A louer bel appartement de quatre chambres, chambre haute, salle de bain installée et toutes dépendances, dans jolie situation à proximité de la gare, vue étendue et soleil. S'adresser Fontaine André 14a, rez-de-chaussée.

Chambrelien

A louer, à proximité de la gare, un appartement de quatre pièces, cuisine, dépendances, jardin potager, vaste dégagement. S'adresser à Henri Landry, à Chambrelien. c.o

A louer pour le 24 juin

logement

ensoleillé, de deux chambres. S'adresser à Mme Cattin, Cassardes 12 a. c.o.

24 JUIN
QUAI DE CHAMP-BOUGIN 38
beau logement de cinq chambres, chauffage central, salle de bains installée, jardin particulier. S'adresser à A. Perret, opticien, Epancheurs 9. Téléphone 5.26.

24 juin 1933
Saint-Maurice 7

à louer, beau logement de quatre chambres et dépendances. S'adresser au magasin ou Etude Baillod et Berger, Pommier 1. c.o.

BOINE. — A louer pour le 24 avril, très belle chambre indépendante. Conviendrait pour dame seule. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

A louer pour le 24 juin, pour

pension ou bureaux

appartement de huit chambres, chauffage central chambre de bonne cuisine au sous-sol et toutes dépendances. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 64 et pour traiter à M. Theynet, entrepreneur, rue Matile Téléphone 1242 c.o.

A louer pour le 24 mars

joli logement

de trois chambres et dépendances. S'adresser Fausses-Brayes 17, 1er.

Belle porcherie

à louer, peut loger 80 à 100 porcs. Pour tout de suite ou à convenir. Terrain sur demande. Offres sous JH 1185 N Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel, Hôtel des Postes

On désire louer une

chambre avec cuisine

à une personne sérieuse qui serait disposée à tenir compagnie de temps en temps à une dame. — Prix de location avantageux. Adresser offres écrites à H. R. 374 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie petite chambre. Moulins 38, 3me, à droite.

A louer jolie petite chambre indépendante S'adresser Fbg du Lac 8 2me c.o.

Chambre bien meublée

Soleil. — Rue Hôpital 6, 4me, Mme Knöferl-Gauchat.

PENSIONS

Belle grande chambre. Pension. 17, Faubg Hôpital. 1er.

Jolies chambres avec bonne pension. Orangerie 4, 1er à droite.

DEMANDES A LOUER

Monsieur cherche
CHAMBRE MEUBLÉE
quartier Champ-Bougin et au-dessus, si possible avec pension. Adresser offres écrites à A. P. 385 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche

petit appartement

propre de une ou deux pièces. Adresser offres écrites à H. N. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin un
APPARTEMENT MODERNE
de quatre ou cinq pièces, bain, chauffage central, balcon ou véranda, vue. Proximité gare. Adresser offres écrites, avec conditions, à A. R. 394 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphone 16.92.

Deux dames tranquilles cherchent à louer immédiatement ou pour époque à convenir,

appartement

de quatre chambres, avec confort moderne. Adresser offres écrites à A. G. 386 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le 1er mars

bonne à tout faire

S'adresser à Mme Nicati, docteur, Louis-Favre 2.

Jeune fille

sérieuse, honnête et travailleuse, trouverait place dans un bon restaurant de Vevey pour aider à l'office et au service. Vie de famille. Adresser offres à Mme P. Bickel, Faubourg de l'Hôpital 6, Neuchâtel, qui renseignera.

On cherche pour tout de suite

domestique

de 16 à 18 ans, chez agriculteur. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à Fritz Etter-Hansrudis, Ried près Chiètres. P 1353 N

On demande tout de suite jeune

modiste

sérieuse. Nourrie et logée. Vie de famille. — Adresser offres écrites avec prétentions et copies de certificats à M. N. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche comme

femme de chambre

dans une famille de trois enfants, villa dans la banlieue de Zurich, jeune fille de langue française, connaissant à fond le service, sachant bien coudre et repasser et aimant les enfants. Faire offres, avec références et photographie si possible, à Mme P. Muller, Hôtel de la Poste, Parpan (Grisons). JH 5808 Z

On cherche pour le 1er mars habile

bonne à tout faire

dans bon ménage de Saint-Gall. — Bureau de placement H. Eisenring, Blumenaustr. 32, Saint-Gall. JH 3036 St

Jeune

secrétaire-dactylo

demandée pour les matinées. Adresser offres écrites à M. S. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande jeune fille comme

bonne à tout faire

Demander l'adresse du No 392 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison suisse bien introduite, de la branche chimie technique et cosmétique, cherche tout de suite un

directeur

pour sa centrale de vente de la Suisse occidentale. Existence lucrative assurée à monsieur actif, bon commerçant et organisateur. Les intéressés pouvant fournir 3 à 5000 fr. comptant de garantie pour la gérance du dépôt, recevront des renseignements plus précis en adressant leurs offres écrites sous V. Z. 393 au bureau de la Feuille d'avis.

Paysan cherche pour le printemps,

jeune garçon

de 13 à 15 ans, robuste et de confiance, pour aider aux travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Bons soins et vie de famille. Adresser offres à Fritz Wyss, Hessigkofen (Soleure).

On demande un

garçon

pour faire les courses et les nettoyages. S'adresser pâtisserie Landry, Peseux.

On cherche pour le printemps prochain un

jeune homme

ayant quitté l'école, et désirant apprendre la langue allemande dans bonne famille de paysans. Bons soins et vie de famille assurée. Références à disposition. — S'adresser à E. Zesiger-Gräppi, Merzligen pr. Bienne

On cherche pour le 1er mars une

femme de chambre

recommandée et sachant bien coudre. Se présenter le matin, sauf le mercredi, chez Mme E Bauer, rue du Môle 5.

Cuisinière

Jeune fille sachant bien cuire est demandée pour ménage de trois personnes. — Adresser offres écrites sous A. Z. 375 au bureau de la Feuille d'avis.

Les rois de la publicité sont les maîtres du marché.

Pas de publicité, pas d'affaires.

DEM. D'EMPLOIS

On cherche place pour après Pâques, pour une

jeune fille

de 16 ans, pour aider au ménage et apprendre la langue française. Petits gages demandés. Envoyer offres à famille Dick-Schwab, Gurbru (Berne).

Jeune fille

de 15 ans cherche place de volontaire pour aider à la maîtresse de maison, dans bonne famille française. Vie de famille et petits gages désirés. Offres à famille Geissler-Gaschen, « Eichmatte », Anet.

Je cherche, pour ma jeune fille âgée de 15 ½ ans, une place de

volontaire

dans une petite famille où elle apprendrait la langue française et où elle pourrait jouer du piano trois fois par semaine. On paierait quelque chose. S'adresser à Mme Bill, boulangerie-pâtisserie, Luterbach près Soleure.

L'œuvre de Placement de l'Eglise réformée de Bâle-Campagne cherche pour Pâques des places de

commissionnaires

dans boulangerie, boucherie laiterie ou autres commerces, pour jeunes gens. Nous cherchons également des places pour

jeunes filles

dans des familles (vie de famille désirée). — Adresser offres à H. Langenegger pasteur, Läufelfingen.

AVIS DIVERS

Echange

On cherche à placer pour le printemps, garçon de 15 ans, libéré des écoles, en échange ou comme demi-pensionnaire dans bonne famille où il aurait l'occasion de suivre l'école secondaire. S'adresser à H. Müller-Affentranger, Niederdorf (Bâle Campagne).

Bureau de Comptabilité
H. Schweingruber
Expert-comptable
Fbg Hôpital 12 - Tél. 16.01
Organisation - Tenue Contrôle - Revision

BELLES-LETTRES

Encore quelques bonnes places pour ce soir

Location chez Fœtisch et le soir à l'entrée

Pour le programme consulter les affiches - Tramways à la sortie

A propos du grand film

Mes petits

présenté pour la première fois en Suisse cet après-midi, à 3 h., CHEZ BERNARD

Ah ! dites, les vieux, tous les pauvres vieux qui n'en peuvent plus. Les vieux à la peau sèche et morte, à la bouche cousue de plis, aux mille rides ; les vieux qui n'ont plus de cils et dont la paupière, clignote comme impuissante à maintenir l'agate trop lourde de l'œil où la lumière agonise comme un reflet du couchant dans l'eau des vitres le soir. Les vieux noueux et plissés, les vieux charmants et pensifs. Ah ! dites, et les pauvres vieilles ! Qui furent épouses et mères, qui, élues par le destin pour donner la vie, l'ont donnée et ont fait, jusqu'au martyre, leur devoir envers la vie. Qui ont mis le même amour à donner leur lait ou leur âme, « à couver les enfants et à veiller sur l'homme »

Celles qui furent la nourrice et le refuge, la tiédeur et la douceur, le sourire, la lumière, le paradis de leurs petits. Celles qui ont chéri d'une égale tendresse tous leurs enfants, méchants ou bons. Qui les ont bercés, choyés, dorlotés et cocolés. Qui ont tout fait pour qu'ils soient de bienheureux petits enfants. Qui ont peiné, vieilli, trimé, lutté, souffert pour les nourrir, pour les vêtir, pour les instruire, pour les combler, les protéger, les défendre, les garder, les soigner et les guérir, pour en faire enfin des hommes, c'est-à-dire des ingrats.

Celles qui sont tombées, écrasées de fatigue, et qui toujours, encore, toujours ont voulu recommencer, ont renoué leur tablier, repris leur balai, rallumé le feu, pour que la table soit mise, que le logis soit avenant, que personne n'ait rien à dire. Et qui maintenant sont de trop et sont à charge parce qu'elles n'ont rien gardé que quelques nippes misérables, leur peau flétrie sur leurs vieux os, le feu des larmes refoulées et, leur rongeant l'âme et la chair, le cancer de leur douleur. Celles qui sont toutes menues, diminuées, qui ne mangent presque plus, ne feraient pas d'embarras, se contenteraient d'un tout petit coin, près de la fenêtre ou près du fourneau, et à qui l'on marchande ou refuse cela. Celles qui ont tout cédé, tout donné, tout pardonné et qui, pour unique salaire pour suprême récompense, peuvent lire dans les yeux de leurs fils ou de leurs filles : « Qu'est-ce qu'elle attend pour mourir ? » Celles enfin qu'on recueille à l'asile des vieillards. Dites, ô pauvres vieilles, ô vous qui pourriez faire un fleuve avec vos pleurs, n'était-il pas incensé que l'on n'ait jamais songé à faire de vos larmes, de votre misère, de votre calvaire, un film ?

Ce film est fait. C'est « Mes Petits » Et il était vraiment temps que les policiers, les femmes fatales, les gigolos et les gigolettes cédassent enfin la place à cette beauté, à cette pitié, à cet infini d'amour, de tendresse et de détresse qu'est le visage d'une mère. Aurait-on pu mieux le montrer que Marie Dressler dans « Mes Petits ! » plus simplement, plus tendrement, je ne crois pas.

Leçons d'anglais

S'adresser à Miss Rickwood, Pension Haenny, rue Saint-Maurice 12

PIFFARETTI & QUINCHE
Société anonyme
Electricité
NEUCHATEL-RUE DU BASSIN
TÉLÉPHONE 16.48

APPRENTISSAGES

Apprenti pâtissier

est demandé. Ecrire Pâtisserie Clottu, Vevey, rue du Théâtre No 3. JH 35067 L

On cherche jeune garçon de bonne famille comme apprenti

boulanger-pâtissier

Offres à J. Schneider, Boule d'Or, la Chaux-de-Fonds.

Boulangerie cherche

apprenti

Entrée immédiate. Demander l'adresse du No 395 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

REMERCIEMENTS

Madame A. ZAHLER et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection durant la maladie de leur cher disparu et pendant ces jours de pénible séparation.

Mademoiselle Germaine BELRICHARD, les familles parentes et alliées, remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Neuchâtel, 16 février 1933

PALACE

Duvallès, le héros de « Paris-Méditerranée », Florelle, Alerme, Mona Goya, Aquistapace dans

LA MERVEILLEUSE JOURNÉE

PALACE Tél. 11.52

Une brillante et spirituelle comédie - Le film de l'optimisme et de la bonne humeur - Production Pathé-Nathan - Parlé français

APPAREIL WESTERN ELECTRIC La meilleure reproduction sonore

PALACE Tél. 11.52

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais
par
LOUIS D'ARVERS

55

Elle se souvenait que les mois précédents ils avaient tous deux accoutumé de faire cette même promenade sous les étoiles et s'étonna de trouver plaisir à la refaire ce soir.

Pourtant, elle sentait plus que jamais du mystère autour d'elle, une atmosphère de suspicion et de doute l'oppressait.

Steel faisait galamment de son mieux pour alimenter entre eux une conversation intéressante, prenant pour thème les événements actuels, littéraires et politiques.

Elle l'interrompit soudain d'une exclamation :

— Un homme à bicyclette, dit-elle. Le voyez-vous ?

Steel suivit la direction de son regard.

— C'est Langogne, dit-il. Et élevant la voix, il dit gaiement :

— Et bien Langogne ? Vous avez trouvé une nouvelle preuve contre lui ?

— Contre qui ?

— Votre assassin, naturellement.

— J'ai sa confession dans ma poche.

— Pour la première fois Kate vit son mari ému.

— Dieu soit loué ! Ainsi vous ne pensez plus que c'est moi...

— Je sais le contraire, mon cher ami, et je m'excuse, mais Mme Steel doit cependant se préparer à recevoir un coup.

Kate recula terrifiée.

Mais l'horreur de cette première minute devait se fondre bien vite dans sa joie.

Une double joie car non seulement le monde entier pourrait croire à son innocence, mais elle sentait qu'elle pourrait croire elle-même en son mari. Elle ne savait pas exactement comment il se justifierait de tout soupçon, mais elle était sûre qu'il allait le faire.

Le cœur trop plein pour se sentir en humeur de causer beaucoup elle éprouvait un besoin de se recueillir. Elle avait besoin de savourer la joie grave qu'elle s'étonnait de sentir si profonde à la pensée que son mari n'était peut-être pas l'homme mystérieux qu'elle avait cru et que tout s'éclaircissait sur ce point comme sur l'autre.

Elle sonna pour faire apporter des boissons pour les deux hommes et après avoir chaleureusement remercié Langogne, elle se retira.

L'écrivain commença alors de faire connaître à Steel sa rencontre avec William Bell et tous les détails que lui avait fournis Severino.

— Je vous dois mille excuses, dit-il et...

— Je vous en dois aussi, riposta Steel, l'interrompant, non seulement pour mes taquineries de ce matin, un peu irritantes, j'en conviens, mais aussi pour m'être joué de votre crédulité de détective amateur.

— Comment cela ?

— En plaçant un revolver, en tout semblable à celui du pauvre Méchin bien en évidence dans l'armoire du billard.

— Et c'est pourquoi ?

— Je vous ai dit que votre bicyclette y avait été mise à l'abri, alors que je savais qu'elle ne pouvait pas y être. Un palefrenier l'avait emportée au moment où nous quittions la maison. Vous auriez pu le voir comme moi, du reste !

Je n'ai pas pu résister à cette petite plaisanterie, avoua-t-il malicieusement, et je m'en excuse. Mais pour en revenir aux choses sérieuses, je dois vous dire mon cher ami que j'aurais pu fournir un alibi sérieux pour la fameuse nuit et mon absence de l'hôtel.

Et sur un geste de confusion de son ex-accusateur, il ajouta :

— Il est très vrai en revanche que le pauvre Méchin m'avait écrit. C'est du reste pourquoi j'ai pris le train pour Londres avec l'idée de le surprendre. Ce que je n'arrive pas à comprendre c'est comment vous avez eu connaissance de sa lettre.

— Oh très simplement, par le buvard sur lequel il écrivit cette lettre dans le bureau de Craft.

Steel eut un geste approbateur.

— Pas mal, savez-vous pour un détective amateur ! mais je continue... Aussitôt après m'être assuré d'une chambre je me rendis chez un vieil ami que je sais être un invétéré noctambule, car il ne peut travailler que la nuit à ses recherches scientifiques.

Cette remarque rappela à Langogne que l'heure avançait. Il se leva pour prendre congé :

— Je dois me lever tôt demain matin, dit-il comme son hôte insistait poliment pour le retenir. Il faudra que je m'occupe de ce malheureux Severino.

— Vous me permettrez bien de vous aider en cela, car, somme toute, je lui dois plus que vous ! Mais ma femme serait fâchée si vous partiez sans qu'elle vous ait remercié de nouveau ajouta-t-il. Je vais la prévenir ..

— N'en faites rien, pria Langogne, je ne mérite vraiment aucun remerciement.

— Ce n'est pas notre avis.

— Le hasard a fait plus que moi.

— Parce que vous l'avez provoqué.

— Soit mais n'en parlons plus si vous ne voulez pas me désobliger.

— Entendu ! Nous oublierons cette fâcheuse matinée, dit cordialement Steel et j'espère que nous serons encore bons amis comme nous l'étions cet été.

— Je ne crois pas que j'aie jamais cessé de l'être au fond de moi-même, avoua l'écrivain, pas même quand je cherchais ardemment à accumuler des preuves contre vous.

— C'est pourquoi vous n'avez pas voulu vous servir de ce gredin de William Bell ? Au fait, vous avez tous les droits de connaître maintenant ce fameux secret, Langogne. Vous verrez qu'il n'y a rien qui puisse atteindre mon honneur personnel. J'en ai pourtant été torturé pendant de longues années.

— Je vous en prie, commença l'écrivain, faisant un geste qui écartait la question et assurant son hôte qu'aucune confidence n'était nécessaire entre eux. Malgré ses stupides soupçons d'un jour, il lui gardait toute son estime et toute sa confiance.

— Il est préférable cependant que vous sachiez, insista Steel. Il est probable du reste que William Bell a parlé et que mon pauvre secret est déjà le secret de Polichinelle !

En réalité, mon cher ami, je ne suis pas Buchanan Steel, bien que les deux noms m'appartiennent comme étant ceux de deux de mes ascendants. Je suis en réalité le dernier duc de Northamp, propriétaire de la Faisanderie par droit d'héritage et non locataire de cette demeure comme j'ai tenu à le faire croire, même à ma femme.

Un mariage inconsidéré, quand j'étais un tout jeune homme, fit le malheur de ma vie parce que la femme à qui j'avais confié mon nom estimé depuis des siècles, l'a traîné dans la boue. Même après que le divorce m'eût séparé d'elle, elle continua d'amuser le public par des scandales incessants et toujours sous ce nom qu'il lui était interdit de porter et qui lui servait à faire des dupes.

Je ne sus pas prendre mon parti de cette honte et je quittai le nom avili par cette femme. Je pris celui de Buchanan Steel et me mis à voyager.

C'est ainsi que j'arrivai en Angeterre, sous le nom que je porte actuellement, et que je me suis présenté à Delverton seulement comme locataire de la Faisanderie.

— Et... cette femme est morte ? ne put se tenir de demander Langogne.

— Depuis cinq ans. C'est seulement

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

Belle propriété à Bevaix

A vendre ou à louer JOLIE VILLA de construction récente, six chambres et dépendances, verger et petite vigne Belle situation, vue imprenable. Entrée en jouissance : 1er avril 1933.

Etude H. VIVIEN, notaire, à Saint-Aubin.

ENCHÈRES

Enchères de mobilier à Villiers

Le samedi 18 février 1933, dès 13 h. ½, au domicile de Dlle Eva BÉDOY, quand vivait horlogère, à Villiers, il sera procédé à la vente des biens ci-après désignés dépendant de sa succession répudiée, savoir :

trois lits complets, dont un en fer un canapé, une commode, tables, chaises un régulateur, deux glaces, sellettes, une machine à coudre rideaux linoléums, tableaux un potager avec accessoires, ustensiles et batterie de cuisine, vaisselle verrerie, seilles, couleuse, corbeille à linge, cordeau, outils de jardin, une charrette à deux roues, lingerie et un lot de bois et briquettes.

La vente aura lieu au comptant conformément à la L. P.

Cernier, le 14 février 1933.

Office des faillites du Val-de-Ruz :
Le préposé, Et MULLER.

A VENDRE

LAIT

On offre à vendre 300 litres de lait par jour. Demander l'adresse du No 388 au bureau de la Feuille d'avis.

Timbres-poste

1800 « Pro Juventute » 1er choix, la plupart de 1913 à 1924, fr. 200.—. Offres écrites à R. L. 390, au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

scieuse à ruban

à l'état de neuf, roulante, sur pneus. Prix avantageux. S'adresser à Dänzer frères, rue de la Côte 32, le Locle. P 370 Le

Abat-jour soie 5 fr. Lampes de tables, bois, 6 fr. Lampes de table, fayence, 10 fr. Lampes de table, bois dur, 80 cm haut. 25 fr. Lustres bois, trois bras, avec abat-jour, 19 fr. Lustres métal, 3 bras, avec globes 34 fr. Lustre « rouet », quatre lampes 58 fr. Lampadaires, deux lampes 32 fr. Lampadaires avec abat-jour papier 42 fr. Lampadaires avec abat-jour soie 59 fr. Abat-jour de lampadaire 29 fr. Petites tables depuis 12 fr. Carcasses, soieries, coussins, Cosy.

Magasin « Chiffon »
Poteaux 4

Actuellement sont exposées dans toutes nos

VITRINES

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

D'ARTICLES DE MÉNAGE

SUPERBES DECORS ET MODÈLES NOUVEAUX
A DES PRIX VRAIMENT INTÉRESSANTS

AUX ARMOURINS

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL

Timbres-poste

Je détaille une collection d'EUROPE (principalement Suisse). Envois à choix sur demande. Indiquer pays désirés. J. Grosjean, Grand-Pont 12, Lausanne.

A VENDRE

un store pour devanture, de 1 m. 60 sur 1 m. 50, deux stores de 80 cm. sur 1 m. 50, un saloir en chêne, un tronc de boucherie, une baignoire en zinc, tout à l'état de neuf. S'adresser boucherie W. Grossenbacher Parcs 82.

A la Ménagère

Expéditions au dehors — Place Purry, tél 7 14

MESDAMES !

Des achats récents et avantageux, nous permettent de vous offrir pendant quelques jours, jusqu'à épuisement :

pour Fr. 1.-

Lot No 1
1 brosse à récurer bassine
2 lavettes métalliques lourdes
1 lavette en coton

Lot No 2
4 lavettes métalliques lourdes
1 lavette coton pour vaisselle
1 lavette coton pour la poussière

Lot No 3
1 balayette W. C.
1 torchon, deux liens
1 lavette métallique
1 lavette coton

Lot No 4
1 brosse à écurer rizette
1 brosse tampico
1 lavette métallique

Voyez nos vitrines

L'économie par la qualité

Chaussures sur mesure et RESSEMELAGES
extra-soignés
Prix modérés

KOCH
bottier
Magasin et ateliers
Seyon 26 - NEUCHATEL

POUR BALS

soirées, etc., grand choix de cotillons, serpentins boules, contrôles de danse billets de tombola, guirlandes, papier crépon, etc au

magasin G. Gerster
Saint-Maurice 5

? BETTY

Bonneterie
Chavannes 11

PANTALONS
Mi-drap . . fr. 11.–
Mi-drap doublé fr. 12.–
Gravelotte fr. 8.50
Moleskine fr. 12.50
Enfants, triège 2.95
ARTICLES INTÉRESSANTS ?

Point bleu 250.-

Eswe 397.-

Exclusivité

Office Electrotechnique
S A
Faubourg du Lac 6

DEPUIS

80 c.

LE ROULEAU

PAPIERS-PEINTS

Nouveautés 1933
Gros et détail

F. THOMET & FILS
Ecluse 15
NEUCHATEL
Timbres escompte N et J

Barbey & Cie

MERCIERS
rue du Seyon

Notre laine décatie anglaise

est solide, d'un excellent rendement, et ne se rétrécit pas au lavage; en blanc et beige, l'écheveau

fr. 1.10

A VENDRE

scie circulaire, charrues, hâche-paille, semoirs à bras, banc de menuisier, chars à ressorts, camionnette etc. Prix exceptionnel. Jules Ruedin, Cressier (Neuchâtel).

AVEC LE FROID qui revient, n'oubliez pas de jeter un regard à vos soutes à charbons

Nous sommes à votre disposition pour toute livraison de

COMBUSTIBLES

soignée et rapide

Haefliger & Kaeser S.A.

Tél. 125 et 150 NEUCHATEL Bureau : Terreaux 2

A remettre à Genève

dans bon quartier, magasin épicerie-primeurs, vins et liqueurs, marchant bien, peu de frais. Reprise 4500 fr. Faire offres sous chiffre G 53414 X. Publicitas, Genève. JH32277A

Printemps 1933

Les nouveautés sont déjà en magasin

du choix
des spécialités
des prix intéressants

LA SOIE

E. BOURQUIN
Place de la Poste

A vendre

deux chars de bon foin, ainsi que dindes et dindons reproducteurs. — S'adresser à M. Fritz Weber, Colombier.

---

10 %

jusqu'au 1er mars sur la teinture, le nettoyage chimique

Repassage Express
Seyon 11

Conseil...

A chacun on doit dire et répéter bien haut
Que pour éviter grippe et ses nombreux méfaits,
Rien de tel que de boire, dans un grand verre, bien chaud,
Des grogs délicieux à base de « DIABLERETS ».

A vendre 2000 pieds de

fumier

et 4000 kg. de

betteraves

demi-sucrières. S'adresser à M. Abr. Neukomm, Marin (Neuchâtel).

DEMANDES à ACHETER

On demande à acheter une

poussette

moderne à l'état de neuf. — Adresser offres écrites à L. R. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter deux

lits jumeaux

complets, propres et en bon état et un linoléum de 2 m. 50 sur 4 m. 50, en parfait état. S'adresser Charmettes 29, 2me étage.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Le numéro : 10 centimes

En vente à Neuchâtel aux dépôts suivants :

Kiosques de la Gare, de l'Hôtel-de-Ville, de l'Ecluse, de la Place Purry, de la Place A.-M. Piaget, de Mme Dupuis ;

Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon ;

Magasin de cigares Miserez-Bramaz, rue du Seyon ; Epicerie Ecluse 21.

LES CAFÉS OTZ SONT BONS

---

après cette mort que j'ai commencé à revenir en Angleterre.

— Ne me répondez pas si je suis indiscret, pria Langogne ; mais vous venez de dire que ce William Bell avait pu parler à Delverton, puis-je vous demander comment cet homme et Méchin furent mêlés à l'aventure.

— William Bell voyageait en même temps que moi sur le bateau qui m'emmena en Australie. Le hasard d'une valise qui portait encore mon vrai nom le mit sur la piste. J'eus alors la faiblesse de traiter avec lui pour acheter son silence et de lui offrir plus tard un poste dans la mine que j'achetai en Australie. Par ces deux maladresses, je lui montrai le prix que j'attachais à son silence et il en exagéra l'importance.

— Et Méchin ?...

— Oh ! celui-là n'était ni méchant ni malhonnête; malheureusement, dès sa première jeunesse, il se laissa aller à boire et à jouer, et, bien qu'il fût mon ami et que je l'aimasse tendrement, je dus résister le plus possible à ses incessantes demandes d'argent. Dans son propre intérêt, je l'obligeais autant que possible à un travail régulier dans mes bureaux et m'appliquais à le défendre de ses deux terribles vices.

C'est alors que William Bell crut trouver en lui « le bon filon » pour me faire chanter. Il le grisa un soir, le sermona et me l'expédia.

Le pauvre garçon me dit des choses difficiles à pardonner et je ne le retins pas quand il me témoigna le lendemain le désir de quitter le nord de l'Australie pour aller dans l'est.

— C'est alors que vous lui avez trouvé une place ?

— Dans laquelle, je l'ai su plus tard, on ne l'a gardé que quelques mois.

Eut-il honte de sa conduite envers moi ? Il ne me donna plus jamais signe de vie jusqu'à cette fameuse lettre.. Vous savez le reste...

— Je sais aussi que j'ai failli tout gâter par mes maladresses de détective amateur, dit Langogne, vraiment confus, en prenant cordialement congé de son hôte.

Dès qu'il fut parti, Steel alla droit à l'appartement de sa femme.

Des larmes brillaient encore dans ses yeux et l'emotion joyeuse de cette heure, jointe à la pâleur qui lui était restée de ses angoisses intérieures, la faisait radieusement belle

Steel dut faire un effort de volonté pour faire l'aveu qu'il avait décidé de lui faire.

— Ma chère Kate, commença-t-il en prenant sa main d'un geste galant aussi nouveau que son embarras, je vais répondre à la question que vous m'avez si souvent posée.

Je le ferai avec une loyauté absolue quoi qu'il puisse m'en coûter.

Peut-être ne me pardonnerez-vous pas. J'en serais si désespéré que je vous supplie de ne pas juger trop spontanément et de ne pas céder à votre premier mouvement. Mais, en tout cas, quoi que vous décidiez, j'agirai au mieux de vos intérêts, soyez-en bien assurée.

J'ai beaucoup aimé Alex Méchin quand il était jeune homme. Il fut mon meilleur camarade et mon premier ami... Je dirai presque le seul, car comme vous avez pu le remarquer, je ne me lie pas facilement d'amitié.

Avant votre jugement, disons même avant de vous avoir entendue, « j'étais convaincu que vous aviez tué mon malheureux ami ».

Kate eut un mouvement de recul.

Elle avait eu souvent cette pensée et c'était peut-être là qu'il fallait chercher la raison la plus profonde parmi toutes celles qui l'éloignaient de son mari.

Elle ne pouvait lui pardonner de la croire ou de l'avoir crue coupable.

Steel, ou plutôt Jacques de Northamp, avait prévu ce geste, cependant il pâlit un peu et resta quelques secondes silencieux.

Après quoi, il avança un fauteuil près d'elle et, l'ayant gentiment obligée à s'asseoir, il s'agenouilla à ses pieds sans lâcher la petite main prisonnière dans les siennes.

— Pour cette méchante pensée, je vous demande pardon humblement, ma chère Kate. Vous n'êtes pas de celles qu'on soupçonne, je l'ai compris trop tard

Mais, je vous supplie de m'écouter avec indulgence, pendant que je plaiderai de mon mieux ma cause auprès de vous.

Quels que soient les regrets et la confusion que j'en éprouve, j'ai vraiment cru que vous aviez tué mon vieil ami, et c'est ma punition, une très dure punition, je vous l'assure, d'avoir à vous l'avouer aujourd'hui.

Voulez-vous un instant vous substituer à moi, Kate ? insista-t-il très doucement.

J'arrivais à Londres, ignorant tout de vous, ne l'oubliez pas, mais tout heureux et vraiment ému à la pensée de revoir le seul ami de mon enfance, le meilleur.

Aussitôt sa lettre reçue, j'avais pris le premier train pour répondre à son appel... peut être, à la réflexion, étais-je plus heureux encore de le sauver de la ruine, de l'aider à refaire une vie honnorable que du plaisir de le revoir... n'oubliez pas que j'ignorais la déchéance du malheureux, ce qui eût pu atténuer ma joie... Et voilà que j'apprends qu'une femme vous, ma chère Kate, avait d'un coup de revolver tué tous mes espoirs.

Pardonnez-moi ce rappel de pensées odieuses et que j'ai grand'honte à rappeler, mais faites-moi la grâce de vous souvenir que je ne vous connaissais pas et ne savais rien de vous.

— Je comprends que vous ayez pensé ainsi « avant » le jugement, puisque c'était l'opinion unanime, reconnut loyalement Kate.

— J'avais formé mon opinion moi-même et j'avais pour cela une raison particulière, poursuivit Steel avec un frémissement marqué dans sa voix ordinairement si nette et si ferme... A vrai dire je ne sais comment vous avouer cela... mais la nuit du meurtre je vous ai vue descendre les escaliers pour aller au bureau de mon pauvre ami. Je vous ai vue y entrer... Il était une heure du matin.

— Grand Dieu, fit Kate, comment étiez-vous là et comment ne vous ai-je pas aperçu ?

— Ne vous souvenez-vous pas d'avoir entendu un léger bruit tandis que vous montiez vivement les escaliers descendus quelques minutes plus tôt ?

— Non...

— Pas même celui du battant de la boîte aux lettres ?

— Ah ! si, si ! Je me souviens parfaitement. Et c'était vous ?

— C'était moi qui avait heurté la boîte aux lettres en passant. Comme je viens de vous le dire, je vous ai vue descendre, entrer dans sa chambre puis tout épouvantée, je vous ai vue fermer les portes et éteindre les lumières.

Comment ayant vu cela, ne vous aurais-je pas crue coupable quand j'ai appris le lendemain par les rapports des médecins légistes que votre mari avait été assassiné à peu près à l'heure où je vous avais vue entrer dans sa chambre.

Je savais d'autre part qu'il n'avait pu être frappé plus tard car j'ai attendu là, jusqu'à deux heures du matin, dans l'espoir qu'il rentrerait peut-être enfin.

Ne pensant pas qu'il était chez lui puisque personne n'avait répondu quand j'avais frappé, à sa porte (avant que vous descendiez) j'attendai là jugeant inutile de sonner pour vous déranger

De nouveau Kate se raidit et retira sa main restée dans les siennes.

— Ainsi le lendemain quand vous avez connu le crime vous avez pensé que j'étais descendue pour juger de mon œuvre demanda-t-elle.

— Pour voir du moins, s'il était réellement mort ? avoua loyalement Steel. Oui, quelle que soit ma honte à le reconnaître, maintenant que je vous connais, je l'ai pensé... Je ne pouvais pas juger autrement Kate. Mettez-vous à ma place, honnêtement.

(A SUIVRE.)

Telefunken 344 W L

récepteur combiné, autorepérage à index lumineux grande sensibilité, sélectivité très poussée, régulateur de tonalité, réglage unique, haut-parleur dynamique

fr. 445.-

TELEFUNKEN

L'expérience la plus ancienne — Les constructions les plus modernes

Forêt de Bussy sur Valangin

A VENDRE

56,29 m³ bois de service en plantes et billons, ainsi que des stères et fagots de sapin. Dévestiture facile.

S'adresser à l'Etude E. Guyot, notaire, à Boudevilliers.

Grand choix de meubles d'occasion

en tous genres, plus de 150 pièces sont en magasin, à céder à bas prix. Mme Pauchard, Faubourg du Lac 8. Tél. 1806. — Succursale rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville et rue Fleury, ancienne maison Schelling.

ACHAT - VENTE - ECHANGE - TAXATIONS

ÉPICERIES
Ch. Petitpierre
S. A.

Notre
Riz d'Italie
Camolino supérieur
le kilo fr. -.40
donne satisfaction à tous les connaisseurs
Le riz a un grand pouvoir nutritif

Poissons

Truites portions
Bondelles - Perches
Brochets - Lottes
Filets de perches
Soles d'Ostende
Cabillaud - Colin
Filets de cabillaud
Harengs frais
Filets de poissons
à 80 c. la livre
Grenouilles
Haddocks - Kippers
Rollmops
Morue au sel
Lièvres frais
Civet de lièvre
Canards sauvages
Poules d'eau
Faisans coqs
Poulets de Bresse
Poulets de grains
Poules pour bouillon
Pigeons - Dindes
Canetons

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
6, rue des Epancheurs
Téléphone 71

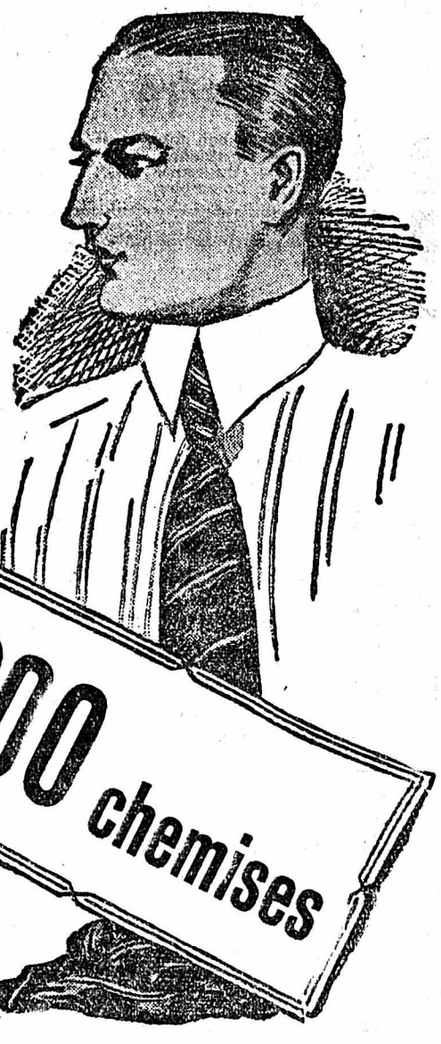

Messieurs,

Profitez de cette vente; pour peu d'argent vous achèterez de la

bonne qualité

Venez et constatez; vous réaliserez

des économies appréciables

Chemises blanches bonnes toiles, plastron piqué au choix, 8.- 6.- 4.- 2.90 — **2.-**

Chemises bonne percale fant., deux cols, doubles manchettes, au choix 4.90 3.90 — **2.90**

Belles chemises bonne popeline, soyeuse, unie, brochée ou rayée fant., 2 cols souples, manchettes doubles, articles très soignés, à très bas prix, hors assort., au choix 9.50 7.50 6.50 — **4.90**

Pyjamas flanelle cot., belles rayures, articles chauds 9.- — **5.-**

Chapeaux feutre, articles suisses, fins de séries 6.50 5.- — **3.-**

Cravates à nouer nouveautés et dessins classiques, toujours très avantageuses consultez notre choix; en pure soie depuis **1.50**

200 chemises

hors assortiment
qualités très soignées
confection et coupe parfaites
seront vendues aux prix spéciaux

VOIR NOS ETALAGES

AU SANS RIVAL

P. Gonset-Henrioud S. A.

Revue de la presse

La Constitution française

Devant le beau travail de la Chambre française qui pousse le pays vers une crise de régime, et rappelant que l'actuelle constitution fut faite en vue d'un roi, M. Maurice Muret écrit dans la « Gazette de Lausanne » :

Les Français pourraient, je crois, se tirer d'affaire en se bornant à « améliorer la Constitution » actuelle et sans rien bouleverser. C'est, du moins, l'avis de certains bons esprits, fort qualifiés pour avoir là-dessus des idées, et parmi lesquels je signale à mes lecteurs M. André Liesse, auteur d'un excellent article paru dans l'« Economiste français » du 11 février dernier. M. André Liesse garde sa foi dans la république. Il écarte résolument la dictature, mais il se déclare favorable à la revision et laisse entendre qu'il regrette que les usages gouvernementaux ne permettent pas de dissoudre la Chambre née du suffrage universel de mai 1932 : « L'expérience prouve, écrit M. André Liesse, qu'il est absolument nécessaire de protéger parlementaires et gouvernements contre eux-mêmes. C'est travailler à une œuvre de salut que de montrer l'utilité de cette revision et d'en poursuivre avec prudence la réalisation. Il importe d'y préparer l'opinion publique en précisant les conditions suivant lesquelles elle doit être faite. » Tout cela est extrêmement juste et je regrette de constater que la majorié de la Chambre des députés continue, par les mesures qu'elle vote, à montrer la nécessité « de la protéger contre elle-même » comme écrit M. André Liesse. Je lis dans le « Petit Parisien » d'aujourd'hui, en manchette, que l'Assemblée a voté un renforcement du contrôle fiscal « qui entraînera la création de plusieurs centaines de fonctionnaires nouveaux. » Voilà une « réforme » qui va certainement valoir à la Chambre tout un lot de nouveaux adversaires. Les députés se plaignent de leur discrédit ; mais ventre d'un petit poisson, comme disait Emile Faguet, ils y prennent peine.

La médaille de l'archevêque

Du « Pester Lloyd » :

Une perquisition vient d'être opérée par la police au domicile de l'archevêque catholique de Zagreb, Mgr Anton Bauer. L'archevêque ne voulut pas d'abord permettre qu'une pareille perquisition fût opérée uniquement sur l'ordre du chef de la police de Zagreb. La perquisition fut donc opérée sur l'ordre direct du roi Alexandre. L'archevêque donna cette fois sa permission et, une fois les recherches terminées, le prélat demanda au fonctionnaire s'il avait trouvé quelque chose de compromettant. A sa réponse négative, l'archevêque ajouta « Les agents n'ont pas bien cherché ». Et il entra dans sa chambre d'où il rapporta une médaille qu'il avait reçue récemment du roi et qu'il remit aux agents de police, en leur disant : « C'est cela, que les agents n'ont pas pu trouver. Je vous rends cette médaille pour la transmettre à celui qui me l'a donnée, car l'homme dont le domicile a été l'objet d'une perquisition n'est pas digne de la porter. »

La défense de la langue

Lancelot (pseudonyme de l'académicien Paul Hervieu) fait part au « Temps » de quelques drôleries que ses correspondants lui envoient pour son musée des horreurs :

« Monsieur, m'écrit l'un d'eux qui semble avoir encore (ah ! que je l'envie !) la faculté de s'indigner, les limites de la stupidité semblent reculer tous les jours... » Hélas ! je crois bien que la borne est franchie depuis longtemps, et que, s'il faut prendre à la lettre un vers fameux, il n'est donc plus de limites. « Je suis tombé en arrêt, hier, rue Saint-Lazare, devant un bar récemment ouvert, qui s'intitule « Bougnat's bar ». Peut-on faire mieux en ce genre ? » Non, mais on peut faire aussi bien. C'est la sixième fois qu'on me signale un « bougnat's bar », et dans les quartiers de Paris les plus différents. Les charbonniers marchands de vins devraient s'entendre pour ne pas tous donner à boire à la même enseigne, et se contenter de parler auvergnat, sans élever leurs prétentions jusqu'à l'anglais.

Mais ils sont des ennemis plus naïfs et moins dangereux de la langue française que, par exemple, les ingénieurs, anciens élèves de l'Ecole polytechnique, qui, dans un rapport présenté à une assemblée générale, écrivent ceci : « La pluviosité, tout en ayant été inférieure à celle de l'exercice précédent, a été, néanmoins, favorable ; mais les conditions adoptées pour le travail industriel dans la région n'ont pas permis une très bonne utilisation de nos usines... » Vous voulez dire : il pleut, dites : il pleut. Vous voulez dire: il a plu cette année-ci moins que l'an dernier, dites : il a plu cette année-ci moins que l'an dernier. — Je cite La Bruyère, ou à peu près. Mettons que je le paraphrase. — Mais « il a plu moins que l'an dernier » ne ferait aucun effet dans une réunion d'actionnaires. Ils veulent un style plus savant, plus technique, plus ingénieur. « La pluviosité a été inférieure à celle de l'exercice précédent », à la bonne heure ! On voit tout de suite où l'on est et à qui l'on a affaire. Et dire que parmi les auditeurs à qui pluviosité fait impression, il en est peut-être qui ont appris le français et qui ont des humanités !

Finances de France

L'« Avenir » :

Les socialistes, et les radicaux avec eux, s'illusionnent probablement sur le sens dans lequel s'exercera finalement la protestation des classes moyennes écrasées. Elles ont le goût de l'ordre et de l'autorité, non celui du chaos démagogique. Leur réaction pourrait bien n'être, en effet, que terriblement réactionnaire.

Le « Petit Journal » :

Que le Sénat, à tête reposée, passe au crible de la sagesse certains textes dont les députés n'ont pas mesuré les conséquences et le contribuable lui pardonnera de ne pas passer la nuit.

ECHOS

Suite des échos de la première page.

Le difficile métier de camelot demande autant d'ingéniosité que d'imagination, et malgré la badauderie bien connue des Parisiens, il n'est pas toujours facile d'accrocher l'attention de ces derniers.

Aussi, désespérant d'atteindre ce résultat, un de ces négociants de trottoir eut une idée de génie : il prit une poignée de petits sous dans son escarcelle et la jeta à la volée, renouvelant le geste des seigneurs fastueux des temps anciens.

Comme bien on pense, ce fut la ruée ; gamins et pauvres diables se disputèrent la manne céleste. L'attroupement désiré se fit autour du camelot qui recueillit ainsi le fruit de son sacrifice.

* Oui... mais Radio Médiator est meilleur... et meilleur marché !

Le député breton, M. Le Pévedic, a des douleurs dans les jambes — sa démarche ondoyante en témoigne d'ailleurs.

Dans les couloirs de la Chambre, rencontrant un de ses collègues, docteur, il lui confia :

— C'est terrible tout de même, ce que j'ai mal dans « mes » jambes!

— Vous faites un pléonasme, mon cher.

M. Le Pévedic n'est pas précisément fort en français. Aussi, durant toute la séance, posa-t-il cette question à tous les parlementaires qu'il rencontrait :

— Dites, c'est grave ça, un pléonasme ? Il paraît que j'en ai un dans mes jambes !

La ville de Caleta-Colosa, située à quinze kilomètres au sud d'Autafagosta, au Chili, autrefois centre salpêtrier qui compta jusqu'à 5000 habitants, avait été désertée depuis plusieurs mois en raison de la crise économique qui avait anéanti son industrie. Elle vient d'être mise en vente tout entière. C'est un Anglais, M. Robert Bell, qui a vécu 40 ans dans les déserts de salpêtre du Chili, qui l'a achetée pour un million de pesos.

M. Bell va faire démolir les deux écoles, le bâtiment des P. T. T., l'église, la gare, les magasins, et les centaines de maisons qui avaient été édifiées là, et vendra les matériaux ainsi récupérés. Il espère en retirer un bénéfice considérable.

Un autre centre salpêtrier, Méfillonos, subira prochainement un sort semblable.

Importantes découvertes d'un savant tchécoslovaque au Mexique

Un centre de civilisation inconnu de nous

On nous écrit de Prague :

Pour la seconde fois, l'astronome tchécoslovaque, M. Charles Hujer, séjourne au Mexique. Il fut chargé par le gouvernement de ce pays de l'étude de l'astronomie des civilisations précolombiennes. A ce sujet, il a dirigé des fouilles à Teotihuacane et examiné spécialement la pyramide de Cholule et la métropole des Zaptèques dans le Mexique du sud. La documentation ainsi recueillie et concernant principalement les cultes de ces civilisations, vient de lui fournir des points de comparaison du plus haut intérêt entre l'astronomie du Vieux-Monde et celle du Nouveau-Monde. Les résultats de cette enquête nous intéressent avant tout parce qu'ils font croire à l'existence d'un grand centre de culture inconnu de nous.

En effet, les formes des pyramides, l'orientation des temples des Toltèques et des Aztèques, la chronologie des Mayas et la composition du calendrier des Mayas, ainsi que le groupement des étoiles par les Mayas font croire à M. Hujer que de toutes les races américaines, les Toltèques et les Mayas sont les plus anciennes. Il estime que leur origine est à chercher dans l'est, mais non directement en Egypte ou à Babylone. Il conclut à l'existence d'un grand centre de culture inconnu de nous. Aussi bien les civilisations de l'ancien monde que celles du nouveau auraient leur origine dans ce centre.

En revanche, M. Hujer est d'avis que l'origine des Incas, des Aztèques et des Zapotèques est à chercher dans le nord de l'Amérique, où ils seraient venus de l'Asie. Leur passage d'un continent à l'autre est certainement situé dans l'Alaska et le détroit de Béring. Un autre savant tchécoslovaque, H. Hrdlicka, professeur à Washington, cherche des documents pouvant le préciser. Il signale également le fait que les Aztèques et les Zapotèques ont souvent attaqué les civilisations plus anciennes des Toltèques et des Mayas. Les luttes entre ces Indiens sont une des causes de la disparition presque complète de ces anciennes civilisations. Ce ne sont que les récentes fouilles à Teotihuacane qui ont permis de préciser ces faits. Dans les années à venir, elles promettent encore bien des surprises.

Echo d'une grève

(De notre correspondant de Zurich)

Vous n'avez pas oublié les actes de sauvagerie auxquels donna lieu, au cours de l'année dernière, la grève des monteurs de chauffages centraux : jusqu'au mois de juin, les choses s'étaient passées sans incident notable; mais alors, le conflit prit tout à coup un caractère beaucoup plus aigu, et des scènes de violence se produisirent sur nombre de chantiers. C'est que l'on avait fait comprendre aux grévistes qu'ils auraient à compter éventuellement avec tous les ouvriers suisses disposés à travailler, et que l'on envisageait sérieusement le transport de ces ouvriers à Zurich. En fin de compte, vingt-cinq grévistes avaient à répondre ces jours par devant tribunal de différents actes de terrorisme dont ils s'étaient rendus coupables. A noter que, précédemment déjà, plusieurs tribunaux zuricois, tribunaux de district et tribunal supérieur, ont eu à se prononcer à propos de la même affaire ; mais le procès qui vient d'avoir lieu constitue le débat le plus important comme suite à cette grève de triste mémoire.

Les 25 prévenus avaient pour les défendre deux avocats, qui ont contesté qu'il puisse être question d'une grève communiste, c'est-à-dire politique, puis qu'il s'agissait tout simplement, selon eux, de faire front contre la baisse projetée des salaires. A l'appui de leur point de vue, les défenseurs ont insisté sur le fait que, parmi les 300 grévistes, il n'y avait que 20 hommes au plus se rattachant au communisme, les autres faisant partie des groupes socialiste ou chrétien-social, ou n'étant pas organisés du tout. A l'exception de trois, tous les prévenus avaient un casier judiciaire absolument vierge, ce qui a engagé la défense à demander leur mise au bénéfice de la loi de sursis ; les défenseurs se sentaient d'autant plus autorisés à demander cette faveur que leurs clients, disent-ils, n'ont pas agi pour des motifs d'égoïsme ou d'intérêt, mais sous l'influence du désespoir en constatant que la lutte menée déjà depuis plusieurs semaines allait maintenant au devant d'un échec certain. Et cependant, les faits reprochés aux grévistes sont d'une nature assez grave ; le 13 juin, au nombre de 60 ou 70, ils ont pénétré dans un chantier où ils ont odieusement maltraité quelques ouvriers, pour s'attaquer ensuite à la police lorsque celle-ci parut sur les lieux.

Le tribunal a pensé qu'il serait bon, une fois pour toutes, de faire un exemple, et il s'est placé au même point de vue que le ministère public ; c'est-à-dire qu'il a prononcé 23 condamnations de trois jours à trois semaines d'emprisonnement, plus des amendes de 20 à 40 francs, et cela sans application de la loi de sursis ; en cas de non paiement de l'amende, la durée de l'emprisonnement sera augmentée en proportion.

Les défenseurs en appelleront de ce jugement, car ils estiment à tout le moins que le sursis est indiqué pour leurs clients, auxquels l'on n'eut jamais auparavant rien à reprocher.

Je puis vous assurer que l'opinion publique a salué avec satisfaction le jugement prononcé, car on en a assez des actes de sauvagerie qui, presque régulièrement, accompagnent à Zurich les grèves de quelque nature que ce soit. Et puis, cela est une théorie bien commode que celle qui consiste à dire qu'un homme coupable d'en avoir assommé un autre n'est pas punissable parce qu'il n'a pas d'autre crime sur la conscience.

« Les ailes en Suisse »

Dernièrement, M. René Gouzy a fait une série de conférences en Belgique, sur cet intéressant sujet.

Nous avons eu l'occasion de l'entendre à Bruxelles, où il a parlé devant M. Barbey, ministre de Suisse, et un nombreux auditoire.

Il n'est pas de notre intention de parler de l'aviation suisse à des Suisses ; mais nos compatriotes qui formaient la majeure partie de l'assemblée ont été fort intéressés par les explications claires de l'éminent conférencier.

M. Gouzy nous a entretenu, dès l'abord, de l'activité de nos compagnies aériennes. Il insista tout spécialement sur l'importance de la Swissair, dirigée par son camarade Mittelholzer, avec lequel il fit la traversée de l'Afrique en hydravion. La Suisse, aujourd'hui, possède les lignes aériennes les plus rapides de l'Europe. A ce propos, le conférencier a cité nombre de chiffres intéressants, parmi lesquels nous avons relevé celui-ci : Les avions de la Swissair ont parcouru, depuis la création de cette société, 5 millions de kilomètres sans accident, ni incident. Ce trajet de 5 millions de kilomètres représente 7 fois le parcours de la terre à la lune et retour ! Le film, quoique un peu périmé, a illustré d'une façon frappante l'exposé de M. Gouzy et a provoqué les applaudissements de l'assistance.

Cette conférence était placée sous le double patronage de l'Aéro-club royal de Belgique et de l'Office national suisse du tourisme, auxquels tous les amis de l'aviation doivent de la reconnaissance pour cette initiative réussie.

En terminant, M. Gouzy a émis le vœu que les relations aériennes et autres s'intensifient toujours plus entre la Belgique et la Suisse.

Charles-A. PORRET.

Tilden à Neuchâtel

Tous les amateurs de tennis iront « CHEZ BERNARD » voir et entendre une démonstration du célèbre champion (en supplément de programme). Du 17 au 23 février, à toutes les représentations.

Lorsque les microbes pullulent...

De même que la mauvaise herbe envahit un jardin inculte, de même les microbes pullulent dans une bouche mal soignée. Bien qu'infiniment petits, au point que les yeux sont impuissants à les apercevoir ils ne s'en développent pas moins tout à leur aise et seuls le savant, le médecin, le chercheur, peuvent découvrir à l'aide un microscope ces êtres infimes qui grouillent par milliards dans les bouches privées de soins.

Les bactéries se multiplient en général par division, avec une rapidité telle qu'en moins de quatre heures, une simple colonie de 100 éléments peut atteindre le nombre de 25.000 ! Il est évidemment possible, par un nettoyage mécanique, de débarrasser partiellement les dents de ces colonies microbiennes, mais leur développement reprend ensuite tranquillement son cours.

Il existe cependant un moyen de se protéger : ce moyen, c'est l'ODOL. En recouvrant les dents et toute la cavité buccale d'une mince couche antiseptique, l'ODOL s'oppose d'une façon absolue, et cela pendant plusieurs heures, à la multiplication des microbes.

On a constaté qu'une colonie de 100 bactéries ayant atteint en quatre heures le chiffre de 25.000 tombait à 188 après l'emploi de l'ODOL. Il est évident qu'un produit qui s'oppose au développement des microbes d'une façon aussi puissante est une sauvegarde pour la santé.

Employez donc ce procédé pour vos enfants et pour vous-même et imposez à votre famille l'usage de l'Odol au moins trois fois par jour ! J.H. 12000 St.

Le flacon entier: Fr. 3.50 **ODOL** Le demi-flacon Fr. 2.50

Le double-flacon : Fr. 5.—

Après la maladie

Souvent après la maladie, on reste sans forces, anémié; il faut cependant se remettre au travail, reprendre la tâche quotidienne, ce qui est difficile quand l'organisme est affaibli.

Il est alors absolument nécessaire de faire une cure reconstituante à l'aide d'un fortifiant éprouvé, faute de quoi on devient alors d'une faiblesse incurable et c'est de nouveau la maladie.

Un bon tonique reconstituant, est le vin TONIQUE TOLEDO qui, par sa composition, a une triple action : sur le sang, les nerfs, les os. Agréable à boire, puissant fortifiant, excessivement riche en principes actifs que l'organisme, même le plus délicat assimile parfaitement, le vin

TONIQUE TOLEDO

est recommandé comme tonique général et fortifiant à toutes les personnes ayant été atteintes de la grippe ou de toute autre maladie.

Sous l'influence de ce merveilleux reconstituant un sang nouveau coule dans les veines, l'appétit renaît, la force fait place à la faiblesse, c'est alors de nouveau la joie de vivre.

Prix du Flacon : Frs. 5.—

En vente dans toutes les Pharmacies et à la
PHARMACIE PRINCIPALE
GENEVE

Grande Vente de Blanc
Lingerie Scherrer
la meilleure lingerie suisse
CHOIX UNIQUE
chez **GUYE-PRÊTRE**
SAINT-HONORE NUMA-DROZ
Maison neuchâteloise

Fiancés
ne manquez pas de voir la nouvelle chambre à coucher en bouleau poli qui vous est offerte à un prix vraiment avantageux chez
A. VOEGELI
MEUBLES
Quai PH. Godet 4

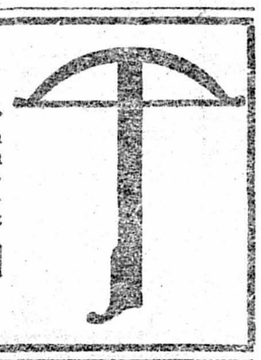

Pour les derniers jours de notre vente de
BLANC
quelques exemples de nos articles de qualité à des
prix d'un bon marché vraiment remarquable

LINGES NID D'ABEILLE blancs . . . . la pièce	**-.30**
NAPPERONS carrés, garnis dentelle	**-.45**
ESSUIE-MAINS mi-fil, très solides . .	**-.50**
Linges de cuisine mi-fil, encadrés . . .	**-.65**
LINGES ÉPONGE blancs, bordure jacquard	**-.65**
Taies d'oreiller joli motif brodé . . .	**-.75**
Chemises de jour pr dames, en toile blanche, garnie jolies incrust.	**-.95**
Linges de toilette mi-fil damassé, qualité extra, 48/110 cm. . . .	**1.25**
Tabliers voile blanc, garnis jolie dentelle	**1.40**
Linges de toilette pur fil damassé, ravissante qualité, 60/100 cm.	**1.60**
DRAPS DE LIT écrus, double chaîne . .	**1.75**
GARNITURE DE LAVABO éponge, jacquard, jolies teintes	**1.95**
CANTONNIÈRES en linon brodé couleur, la garniture	**2.-**
CHEMISES de nuit pr dames, toile blanche, brod. coul., long. manc.	**2.25**
NAPPES A THÉ avec ravissantes impressions	**2.75**
DRAPS DE LIT blancs, double chaîne, richement brodés . . .	**3.-**

JULES BLOCH
NEUCHATEL

VEAU

Poitrine . . . Collet . . . . Jarret . . . . Sous l'épaule Gras d'épaule } roulé à rôtir le ½ kg 60 c. ou ragoût

Epaule entière le demi-kilo à **90** c.

Ménagères, profitez !

BELL

SKIEURS !

L'HOTEL DE LA BALANCE sous la Vue-des-Alpes
se recommande aux sportsmen pour *ses chambres - Restauration à toute heure*
Tél. 104, Cernier. Se recommande : Edmond Monnier

Tarif de nos réparations

Ressemelages sont renvoyés franco	Fillettes et garçons Töchter und Knaben		Dames Frauen	Hommes Herren
	22-27	28-35	36-42	36-47
Ressemelages	2.90	3.50	3.90	4.90
Talonnages	1.20	1.30	1.50	1.80
Ressem. et talon.	3.90	4.50	4.90	5.90

Ressemelages cousus supplément . . Fr. 1.—
Ressemelages crêpe supplément . . . Fr. 1.—

KURTH, Neuchâtel

Pendant les grands froids n'oubliez pas que
l'ANTHRACINE
est le combustible idéal et économique
EN VENTE CHEZ:
Hoirs CLERC-LAMBELET & Cie
Hôtel des Postes NEUCHATEL Téléphone 13.94

ECOLES PRIVEES
INSTITUTS - PENSIONNATS

Inter Silvas, Wangen sur Aar
Pensionnat de Jeunes filles
Etude spéciale et très soignée des langues allemande et anglaise. Latin, italien, commerce, etc.

Institut de langues et de commerce
Château de Mayenfels
Pratteln (Bâle-Campagne)
Education soignée. — Enseignement primaire, secondaire et commercial. — Préparation pour les classes supérieures. — Site magnifique. — Prospectus gratuit. —
Direction : TH. JACOBS.

ECOLE LEMANIA
Lausanne

Section commerciale : Le 19 avril commencent les nouveaux

COURS semestriels, annuels ou bisannuels

comprenant toutes les **branches commerciales** ainsi que les **langues modernes.**

Diplôme commercial supérieur

Préparation approfondie et **rapide** au **baccalauréat commercial.**

Bégaiements

Bredouillements, peur de parler. La semaine prochaine, notre professeur d'orthophonie se tiendra à Neuchâtel, à la disposition des intéressés et leur donnera gratuitement tous conseils pour la guérison de ces imperfections. Adressez-vous tout de suite à l'Institut d'Orthophonie, à Laufenbourg (canton d'Argovie), qui vous adressera immédiatement de plus amples renseignements. 20530X

Aluminium !

Des prix
De la qualité

Marmite droite, 20 cm. 2.55

Casseroles coniques avec bec

14	16	18	20 cm.
—.75	—.95	1.25	1.45

Casseroles droites

14	16	18	20	22 cm.
1.35	1.55	1.75	1.95	2.45

Caldors, anse noire, 18-22 cm. 2.90
Bidons à lait, 3 litres 2.65

Couvercles

14	18	20	22 cm.
—.45	—.55	—.65	—.75

Porte-couvercles, 6 places . . -.95
Passoires à légumes, 25 cm. 2.25
Soupières avec couv., 20 cm. 2.25
Plats à œufs, 20 centimètres 1.25
Théières 1 litre ¼ 2.65
Poches à eau et spatules, la p. -.45
Passe-thé . . . . . -.25
Cuvettes 26 cm. 1.— *30 cm.* 1.35

AVEC RISTOURNE

A. BERNARD
Nouvelles Galeries
Rue du Bassin — Neuchâtel

BELLE MACULATURE à prix avantageux au bureau du journal

Venez à l'intérieur voir 25 chambres d'exposition

ET VOUS VOUS CONVAINCREZ QUE VOUS POURREZ ACHETER A NEUCHATEL LES MEUBLES QU'IL VOUS FAUT

Ameublements J. Perriraz
11, Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Tél. 42.02

Jules Verne n'aurait pas imaginé cela

(Suite de la première page)

L'abaissement de la Méditerranée et l'irrigation du Sahara

Ayant fait étudier à fond ce projet par des ingénieurs spécialistes — dont un Suisse, M. Bruno Siegwart — M. Sörgel déclare que les moyens techniques actuels permettent l'édification du barrage de Gibraltar, le point névralgique de l'entreprise. Les autres constructions, moins délicates, n'offriraient pas de difficultés insurmontables. Et l'on pourrait ainsi abaisser le bassin latin de cent mètres, le bassin grec de deux cents mètres.

Les usines de Gibraltar et de Gallipoli, jointes à celles qu'on pourrait construire au nouveau débouché des fleuves dont l'abaissement de la mer prolongerait le cours : Elbe, Rhône, Pô, Nil, fourniraient une quantité formidable d'énergie électrique, estimée à 150 millions de chevaux, qui jointe aux autres sources existantes ou possibles, couvrirait bien au-delà tous les besoins de l'Europe.

Une conséquence importante de l'abaissement de la Méditerranée serait l'affleurement d'importantes surfaces de terres évaluées à 575 mille kilomètres carrés exploitables par l'excédent de population dont souffre l'Europe. Ces régions nouvelles, il faut le remarquer, situées en majeure partie dans l'Adriatique et la mer Egée, seraient sous une latitude et un climat favorables à l'agriculture, donc très productives. Leur mise en valeur rendrait l'Europe moins tributaire des autres continents.

Pour cultiver le désert

Mais surtout, le gros excédent de force électrique gagné sur la mer permettrait — c'est là la seconde idée maîtresse de M. Sörgel — d'irriguer le Sahara et de transformer ainsi un désert en une immense région éminemment fertile : trois millions de kilomètres carrés pourraient être rendus à la culture en pompant et en dessalant l'eau de la mer pour la conduire dans la vaste dépression saharienne et en amenant systématiquement à la surface la quantité considérable d'eau de fond dont la prospection géologique a révélé l'existence.

Laissant l'Amérique aux Américains et l'Asie aux Asiatiques, M. Sörgel conçoit une politique européenne qui viserait à l'exploitation en commun de l'Afrique : Europe et Afrique lui paraissent économiquement solidaires, celle-ci nous fournissant les produits du sol que nous achetons présentement à nos voisins de l'est et de l'ouest, et l'industrie européenne mettant en valeur les immenses territoires africains, les colonisant d'une façon systématique.

Du travail en abondance

Les formidables travaux pour l'abaissement de la Méditerranée et la création du grand réseau hydroélectrique, qui dureraient à eux seuls plus de 250 ans, fourniraient du travail en surabondance à nos industries et à nos chômeurs. L'irrigation et la mise en culture du Sahara ouvriraient un autre champ d'activité immense aux Européens. Enfin, la solidarité de l'Europe et de l'Afrique, la création d'une nouvelle unité économique que M. Sörgel appelle Atlantropa, nous sauverait de la menace yankee comme du péril jaune. Mais pour cela il faudrait que, comprenant son intérêt, l'Europe se solidarisât au lieu de s'entredéchirer. Il y a là une belle et grande tâche pour la Société des nations.

Il va de soi que cet exposé sommaire ne rend pas compte de tous les travaux auxquels se sont livrés depuis quatre ans M. Sörgel et ses collaborateurs pour mettre sur pied leurs grands projets. Ceux que ces lignes auront intéressés trouveront des renseignements complémentaires dans une publication récente, en allemand, à l'adresse du grand public. Dans ce volume de 150 pages, intitulé « Atlantropa » (Fretz et Wasmuth, éditeurs, Zurich), abondamment illustré, M. Sörgel expose, par le texte, par des tableaux, graphiques et images, les différents problèmes que pose son projet et les solutions envisagées. On n'a ici voulu qu'attirer l'attention sur une idée ingénieuse et grandiose qui a le mérite d'envisager la situation de l'Europe sous l'angle de son avenir.

R.-O. FRICK.

Est-ce bien la Gergovie des Arvernes ?

Le peintre Busset, dont nous relations, mercredi, l'étonnante découverte archéologique, aurait-il trouvé l'emplacement de la véritable Gergovie ? Et quel peut être le passé de cette immense et mystérieuse cité gauloise, dont personne jusqu'ici n'avait soupçonné les vestiges, que l'artiste vient de retrouver dans un des coins les plus sauvages de l'Auvergne ?

Les opinions ne laissent pas que d'être divergentes voire opposées. On sait déjà, par les déclarations qu'il a faites au « Matin », que M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française, tient pour assuré que l'artiste clermontois a découvert les ruines de la célèbre cité des Arvernes. Tel n'est pas l'avis de M. Camille Jullian, de l'Académie française, auteur de l'« Histoire des Gaules ».

— Je ne crois pas, a-t-il en effet déclaré, que l'on puisse sérieusement discuter l'identité de Gergovie et du Puy-de-Malgogne ; à mon avis, cette identité résulte : 1. du rapport exact du pays avec les commentaires de César, tant pour l'ensemble des marches que pour le détail des positions ; 2. de la permanence du nom « Gergovia, Girgia, Gergoye » au cours des temps. Je ne conteste pas l'importance de la découverte de M. Busset, mais il s'agit probablement des restes d'une grande ville gauloise dont la fondation peut remonter jusqu'à l'an 550 avant notre ère. Nous nous trouvons vraisemblablement en présence d'une ville qui fut abandonnée bien avant la conquête romaine.

L'Allemagne et les soviets

BERLIN, 15 (Ofinor). — Malgré que la politique de Rapallo continue à rester la base de la politique orientale du Reich, le nouveau gouvernement a pris quand même quelques mesures efficaces pour se protéger contre l'activité subversive de ses dangereux amis.

Après la dissolution du fameux « MOPR », société existant dans presque tous les Etats d'Europe et qui, sous le masque de la bienfaisance, procède à une propagande communiste intensive, la police de Berlin a fait inopinément, dans les locaux de la « pension soviétique », à Westen, une perquisition nocturne dont les résultats ont dépassé toutes prévisions. On a saisi une énorme quantité de documents se rapportant à l'affaire des 19 communistes jugés actuellement à Leipzig et on y a arrêté trois personnes venues sous peu de Moscou en vue, croit-on, de reprendre le « service d'évasion », facilitant la fuite aux personnes recherchées par la police, et qui a été désorganisé à la suite de la dissolution du « MOPR ».

Victime d'un knockout

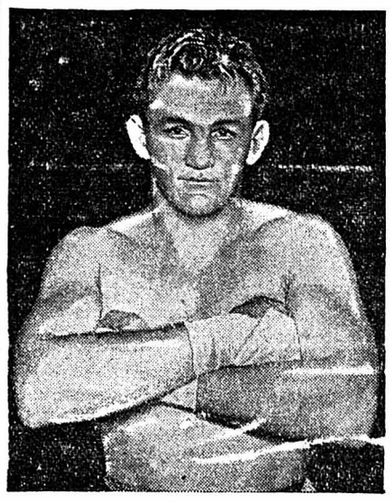

Ernie Schaaf, un des meilleurs « poids lourds » du monde, a été tué dans une chute malheureuse au cours d'un match avec le boxeur italien Carnera, qui a été arrêté.

Les Miettes de l'histoire

(17 février 1808)

Mort du banquier Perregaux

Perregaux, né en Suisse (Neuchâtel. — Réd.), avait fondé à Paris une banque prospère à la veille de 1789. Quand éclata la révolution, Perregaux se mit du côté des idées nouvelles ; il s'enrôla des premiers dans la garde nationale et fut élu commandant de bataillon.

Le rôle du banquier grandit à mesure que la révolution continuait. On le vit négocier de nombreuses valeurs pour les pays étrangers. Le comité de salut public recourut à son crédit dans plusieurs circonstances, notamment au moment de l'émission des assignats, et quand le ministre de la guerre, Bouchotte, voulut acheter des fusils en Suisse.

C'est encore Perregaux qui, sur l'ordre du comité de salut public, avança les sommes nécessaires à Beaumarchais pour acquérir 50,000 fusils qui furent distribués aux armées en 1792.

Le banquier se compromit un moment en faisant passer de l'argent aux émigrés. Ses ennemis — car il en possédait — essayèrent de le perdre en le dénonçant comme ami de l'Angleterre et des émigrés.

Le comité de salut public ordonna des perquisitions dans la banque en septembre 1793 ; mais on ne trouva rien de suspect et, une fois encore, Perregaux put affirmer ses sentiments révolutionnaires.

Il reste à éclaircir un point assez obscur. Perregaux a été, comme banquier, en relations avec le Foreign Office anglais, qui, à plusieurs reprises, lui envoya des sommes assez considérables pour remettre à des hommes politiques français, et notamment, à Danton, qui reçut ainsi, à plusieurs reprises, 3000 livres, puis 18,000. La lettre d'envoi, avec les indications, se trouve aux archives, où M. Albert Mathiez, le savant professeur de l'histoire de la Révolution à la Sorbonne, mort l'an passé, l'a découverte, et il a tiré de ce document des conclusions sévères mais logiques, prouvant que le grand tribun — une fois encore — avait touché de l'argent de l'étranger.

Dès le 14 juin 1794, la future impératrice Joséphine fit connaissance assez intimement avec Perregaux, elle venait dîner à sa table en compagnie du ménage Tallien, de Fréron et de quelques banquiers. A cette table, on rencontrait aussi l'année suivante, Talleyrand, de retour d'Amérique, Rœderer et Beaumarchais.

Il eut Barras comme client ; pendant le directoire, il prit comme commis Laffitte qui devint plus tard son associé. On affirmait alors qu'il l'avait engagé parce qu'il l'aurait vu ramasser une épingle, ce qui indiquait un garçon soigneux. La légende si célèbre est fausse.

Ce fut Perregaux qui organisa la Banque de France. Il avait marié sa fille au général Marmont qui allait devenir duc de Raguse. Perregaux fit souvent sur ses fonds personnels des avances aux ministres et on trouve trace d'un prêt de deux millions à Fouché pour ses besoins de police secrète.

L'effort considérable fourni par ce grand travailleur qu'était Perregaux, l'avait beaucoup fatigué. L'empereur l'avait nommé sénateur et, quelque temps après, lui octroyait le titre de comte.

Pour ses étrennes, il lui envoya la cravate de commandeur de la légion d'honneur. A partir de 1806, il paraît n'avoir plus pris part à la gestion de sa banque, abandonnée à son associé Laffitte. Il avait conservé des rapports d'amitié avec une de ses anciennes clientes, retirée du théâtre, et il lui confiait ses comptes, de l'argent, des billets de caisse, des bijoux. Il mourut dans son château, à Vitry-Chatillon, dont il était maire, le 17 février 1808. Il avait soixante-quatre ans. On transporta son cercueil à Paris, au milieu d'une foule énorme, il fut inhumé au Panthéon, où l'accompagnèrent toutes les autorités de Paris.

Le lendemain de cet enterrement glorieux, le fils Perregaux reçut la visite de l'actrice, à qui le banquier, dont la tête avait faibli, remettait des sommes considérables.

— Monsieur, lui dit-elle, je ne considère ces biens que comme un dépôt et je ne saurais les garder comme acquis légitimement.

Et elle lui remit pour 800,000 fr. de valeurs. Le fils du gros financier, très touché de cette délicatesse assez rare, la pria d'accepter une rente viagère de six mille francs qu'elle toucha jusqu'à sa mort.

(Reproduction interdite).

Jean-Bernard.

VOS LOISIRS !

Spectacles - Cinémas - Concerts - Conférences

Emissions radiophoniques

de vendredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Sottens : 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 12 h. 30, Météo. 12 h. 40, Disques. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Quintette Radio Suisse romande. 16 h., Pour Madame. 18 h., Entretien avec la jeunesse : Le moteur. 18 h. 15, Lecture par l'oncle Henri. 18 h. 30, Le travail intellectuel et la crise, conférence par M. A. Kohler. 19 h., Météo. 19 h. 30, Cours professionnel pour apprentis : Comptabilité professionnelle. 20 h., Soirée fantaisie avec le concours des Broadcasting serenaders. 21 h., Le « Berber-Quartett ». Programme : 1. Quatuor en do majeur K. V. 465, de Mozart. 2. Quatuor en la majeur, op. 18, No 5, de Beethoven. 22 h., Météo. 22 h 10, Les travaux de la S. d. N., par Me Suès.

Munster : 12 h. 40, Orchestre. 15 h. 30, Quatuor Radio. 16 h. 30, La demi-heure des enfants. 17 h., Disques. 18 h. 30, Interview du comte Westarp. 19 h. 20, La demi-heure d'auteurs. 19 h. 45, Orchestre. 20 h. 15, Violon et piano. 21 h., Zurcher Dichter der Gegenwart, conférence par le Dr Korrodi. 21 h. 40, Marek Weber et son orchestre.

Munich : 17 h., Concert. 19 h. 20, Demi-heure consacrée à Mozart. 20 h. 05, Concert symphonique. 22 h. 05, Chants populaires.

Langenberg : 20 h. 15, Max und Moritz, suite gaie. 22 h. 30, Musique.

Berlin : 16 h. 30, Concert. 20 h. 10, Orchestre. 21 h. 25, Quatuor à cordes. 22 h. 30, Musique de danse.

Londres : 13 h., Orgue. 13 h. 45, 16 h. 50 et 21 h., Orchestre. 17 h. 30, Quatuor à cordes. 18 h. 15 et 23 h. 55, Musique de danse. 22 h. 35, Théâtre. 23 h. 20, Violon. 24 h., Emission expérimentale de télévision.

Vienne : 19 h. 15, Souvenirs de carnaval. 20 h. 05, Concert choral, d'orchestre et de solistes. 22 h. 25, Musique de danse.

Paris : 13 h. 30, Orchestre. 19 h. 10, Causerie agricole. 19 h. 30, Courrier des livres. 20 h., Causerie : Le programme monétaire de la prochaine conférence mondiale. 20 h. 20. Orchestre. 21 h., Lectures littéraires. 21 h. 45, Concert symphonique.

Milan : 13 h., 16 h. et 21 h., Concert.

Rome : 13 h. et 20 h. 45, Concert. 16 h., Piano.

Budapest : 19 h. 30, Relais de l'Opéra royal.

Varsovie : 20 h. 15, Concert symphonique.

Bruxelles : 21 h., Concert symphonique.

Strasbourg : 21 h. 30, Concert par la société du Conservatoire de Toulouse.

N'oubliez pas que...

Les Ménestrels chez nous

La « Compagnie des Ménestrels » (artistes professionnels suisses) dont nous avions souhaité un prompt retour dans notre ville après son intéressant spectacle, sera dans quelques jours dans nos murs.

Cette fois, le programme est encore plus riche que la première fois, il se compose de l'adorable opéra-comique de Mozart : « Bastien et Bastienne » et de deux œuvres spirituelles et charmantes d'Offenbach : « Bagatelle » et « Pomme d'Api », que nous avions souhaité revoir. Il y aura du monde pour applaudir les « Ménestrels », leur troupe, leur orchestre et leur chef.

Cette fois le public serait impardonnable s'il ne saisissait pas l'occasion qui lui est offerte d'assister à un spectacle gai et de premier ordre.

THÉATRE

Lundi 20 février, à 20 h. 15

Compagnie des ménestrels

(Artistes professionnels suisses)

SPECTACLE GAI

Bastien et Bastienne

Opéra comique en un acte de W. A. Mozart

Bagatelle

Opérette en un acte, d'Offenbach

A la demande générale: reprise de

Pomme d'Api

Opérette en un acte, d'Offenbach

Location chez Fœtisch.

Prix des places : Fr. 1.50 à 5.— (plus impôt).

Carnet du jour

Université : Aula, 20 h. 15, Conférence Rouvroy.

Théâtre : 20 h., Belles-Lettres.

CINEMAS

Caméo : Calais-Douvres.
Chez Bernard : Mes petits.
Apollo : A moi le jour, à toi la nuit.
Palace : La merveilleuse journée.

Au Tribunal fédéral

(Correspondance particulière)

Les suites d'un massage fait mal à propos

La Ire section civile s'est occupée, dans la séance de mardi après-midi, du cas d'une masseuse de Genève que la cour d'appel avait condamnée à des dommages-intérêts pour avoir mal soigné un enfant. Voici les faits.

Une fillette s'était luxé un pied au cours d'une promenade scolaire. Plusieurs médecins la soignèrent et, comme la guérison n'intervenait toujours pas, ils recommandèrent que l'enfant restât étendue le plus souvent possible et fût soumise aux rayons ultra-violets. Au lieu de suivre ce conseil, le père confia sa fille à une masseuse qu'il mit au courant du traitement ordonné, puis interrompu prématurément. Le massage fut d'abord douloureux; la souffrance continua ensuite quelque peu pour faire de plus belle peu après et augmenta sans cesse en augmentant, si bien qu'au bout de quinze séance, il fallut cesser le traitement. Les médecins appelés à nouveau en consultation diagnostiquèrent une tuberculose de l'articulation du pied. On n'obtint qu'à grand'peine une guérison incomplète : il subsistait un raccourcissement de la jambe gauche et il en résulterait pour l'enfant une diminution permanente (20 %) de la capacité de travail.

Se fondant sur les articles 41 et sv. CO (responsabilité découlant d'actes illicites), le père intenta en son nom et au nom de sa fille une action en dommages-intérêts à la masseuse, à laquelle il réclamait 55,500 francs.

Les tribunaux genevois conclurent à la faute concomitante du père (« culpa in eligendo ») parce que, au lieu de suivre les conseils de la faculté, il avait fait appel à la masseuse. Les juges rejetèrent donc l'action en ce qui concernait le père et l'admirent à concurrence du montant de 17.000 fr. pour ce qui avait trait à l'enfant.

La masseuse, elle, avait commis une faute en acceptant, alors même que les circonstances du cas eussent dû la rendre prudente, de commencer son traitement sans avoir demandé de certificat médical et sans s'être inquiétée de l'avis des hommes de l'art, pour savoir si l'enfant pouvait supporter le massage. Elle s'était également rendue coupable d'une faute en continuant le traitement bien que celui-ci n'eût aucun succès, les douleurs ne faisant au contraire qu'augmenter. Elle n'était toutefois pas responsable du dommage entier, car si les douleurs ressenties avaient été aggravées par le massage, celui-ci n'en avait pas été la cause.

Le Tribunal fédéral a fait siens dans les grandes lignes, les considérants des tribunaux cantonaux, mais il a réduit de 17.000 à 5000 francs l'indemnité accordée, estimant que le calcul des juges genevois n'avait pas une base solide et qu'une indemnité pour tort moral n'était pas justifiée.

* * *

Ce cas a une certaine importance : il montre que les masseurs peuvent être appelés à répondre de toute faute commise dans l'exercice de leur art, qui exige d'eux une prudence et un soin tout particuliers.

Trophée de vainqueurs

Le masque de bronze du fou de Charles le Téméraire

Le matin où Charles le Téméraire devait se faire battre, de si consciencieuse façon, à Grandson, en mars 1476, son fou, Kunz de Rosen, un Flamand, avait encore paru devant lui, coiffé du masque en bronze qu'il revêtait pour ses cabrioles.

Le pauvre diable n'en fit plus beaucoup, d'ailleurs, car le soir, sous un monceau de cadavres, non loin de la tente somptueuse du vaincu, on retrouva le cadavre du nain — le fou de Charles le Téméraire, un bossu, de taille minuscule — encore coiffé de son masque. Un homme de l'Oberland, trouvant la pièce curieuse, s'en empara et l'emporta dans son chalet. Aujourd'hui, ce masque figure au musée de Thoune, avec d'autres dépouilles provenant des guerres de Bourgogne.

A voir ce masque hideux et grimaçant, surmonté d'une paire de cornes auxquelles sont attachés des grelots, on fait la réflexion que les gens du XVme siècle avaient décidément une singulière façon de s'égayer. La figure que représente le masque, d'un poids considérable et rembourré pour que celui qui le revêtait ne se blessât pas, est celle d'un vieillard tout à fait ridé, avec une bouche énorme, crispée d'un rictus. Une barbe en crins de cheval le complète. Rien de plus sinistre, en fait, que ce faciès-là. On sait d'ailleurs que Charles le Téméraire, un homme taciturne et renfermé, avait des idées bizarres et penchait vers la mélancolie. Les gambades de son fou, ainsi accoutré, réussissaient, paraît-il, à la dissiper. Singulière contradiction !

A Thoune, chaque automne, le masque prend l'air, à l'occasion de la fête de la jeunesse, avec concours de tir à l'arbalète. Le « Pajäggu », comme on l'appelle, se revêt alors d'un costume de fou, avec grelots et marotte. Coiffé du masque de Kunz von Rosen, il parcourt les rues suivi par les enfants qui le couvrent de quolibets.

Le masque, fort lourd, nous l'avons dit, est fixé à la tête du « patient » par des cordonnets. A l'arrière est fixé un sac, que l'on remplissait de sable et qui empêchait le masque de tomber en avant. Chose extraordinaire, le rembourrage a résisté à l'injure des siècles... et à celle des mites. Aujourd'hui encore, c'est le même que celui qui, le matin du fatidique 2 mars 1476, enveloppait le crâne sanglant du malheureux fou, massacré au cours de la débâcle. Des taches brunes, sang coagulé, en sont le macabre et saisissant témoignage.

Une bande de contrebandiers condamnée

LÖRRACH, 16 (Wolff). — Toute la bande de contrebandiers sur lesquels la police mit la main récemment, a comparu devant les juges. Vingt-trois personnes dont une femme étaient accusés d'avoir fait la contrebande du sucre. Sur ces 23, 19 subirent la prison préventive. Au total, 4850 kilos de sucre et 55 livres de café passèrent clandestinement la frontière.

Le total des amendes prononcées par les juges s'élève à 46,900 marks et celui des dommages-intérêts à 8895 marks. En outre, les automobiles de trois des contrebandiers ont été saisies

— Très volontiers, madame ! Montez à côté de moi. Nous serons au bout de la rue dans une heure et demie, au plus. Tandis qu'à pied vous auriez mis Dieu sait combien de temps.

Bulletin à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

Jusqu'à fin mars . Fr. 1.90
» juin . . . » 5.60
» septembre » 9.40
» décembre. » 13.—

somme que je verse à votre compte de chèques postaux IV 178 ou que veuillez prendre en remboursement.

(biffer ce qui ne convient pas)

Nom : .....

Prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

(Très lisible.)

Adresser le présent bulletin, affranchi de 5 c. à

l'administration

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1, rue du Temple-Neuf

LIBRAIRIE

Mammy, moi et les autres, par Yvonne Brémaud. — Collection Stella, Paris.

Une femme de lettres a pensé pouvoir introduire les lecteurs et lectrices dans l'intimité de son foyer, et, très heureusement, adroitement aussi, elle l'a fait par l'intermédiaire de son fils. C'est lui qui se raconte tout en cédant, suivant les besoins du récit, la parole tour à tour à sa mère ou à ses deux sœurs. Peu à peu naissent ainsi et s'assemblent les éléments d'un des plus jolis tableaux de vie familiale que nous ayons jamais eu sous les yeux. Car c'est certes la vie prise sur le fait, dans sa vérité et sa spontanéité, avec tout ce que ces qualités apportent d'agrément au lecteur. Joignez-y la part d'imagination d'un auteur rompu au métier et l'esprit dont il fait preuve sans trace d'effort et vous aurez la dernière œuvre d'Yvonne Brémaud, — celle que peut-être elle aura signée et qu'assurément nous avons lue avec le plus de plaisir.

F.-L. Schulé.

En Famille, revue-assurance hebdomadaire illustrée, Lausanne.

Sommaire du No 7 (15 février) : Griseline, mouette à tête noire. — Chronique cinégraphique. — Le secret de la malle noire, roman policier. — Contre les dermestides — Le secret du prestidigitateur. — Les jolis sites de France. — De la critique point mauvais usage ne feras..., nouvelle. — Les actualités illustrées. — Les prétendants de Marthe, feuilleton. — Pages de la mode et transformations. — Travaux d'amateurs. — Coin des rieurs. — Les habits neufs de l'empereur, nouvelle. — Coin des enfants, etc.

Au gré de la vie... Au rythme du vent... par May Porret. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Un livre de poésie ? l'auteur s'en défend. — Le vers, ici, libre ou classique, parfait ou non, sert exclusivement à permettre à l'idée de se développer sans entraves, à la pensée d'atteindre à son expression la plus vigoureuse. Tentative audacieuse, mais d'où se dégage une puissance poétique indéniable.

« Les pleurs de la vie » (1re partie), sont les « pierres de touche » des diverses phases d'évolution de l'âme féminine, et les « Souvenances » (3me partie), qui s'y greffent en sont l'analyse de la pensée et des aspirations. — Entre les deux parties qui s'emboîtent d'elles-mêmes et pour les bien détacher, « Le vent qui vente en tourmente », jette dans le tout avec son parallèle entre la vie et la créature, une diversion apaisante (puisque tout n'est que contraste et antithèse apparents) sans pourtant égarer l'idée ou la faire dévier.

L'Anténistoire, synthèse et critique du problème des origines et de la théorie de l'évolution, par le Dr H. Joliat. — Edition de la Baconnière, Neuchâtel-Boudry.

Ce livre est le fruit d'une initiation de plus de vingt années dans les sciences traitant des origines de notre globe et des êtres qui le peuplent. Il est tout à la fois, comme le dit le sous-titre, une synthèse et une critique.

Une « synthèse » : parce qu'il a la prétention de rassembler en une discipline unique — pour laquelle l'auteur crée le terme d'« anténistoire » — toutes les connaissances historiques et scientifiques qui permettent maintenant à l'homme d'ajouter une longue préface à ses annales écrites.

Une « critique » : parce qu'il veut faire la part exacte de ce qui est acquis en ces matières et de ce qui est supposé. Trop de vulgarisateurs, trop de savants même ont traité de ce sujet comme si tout y était la certitude, alors que la vérité est qu'on part de la science pour aboutir au mystère !

Il n'y a guère plus d'un siècle, l'on était encore dans une ignorance à peu près complète du passé de la Terre et de l'Humanité. Aujourd'hui, ce que nous savons n'est encore que lueurs nous permettant à peine de voir la trame de ces événements formidables. Nous commençons seulement à comprendre le « prodigieux enfantement du globe », les « merveilleuses étapes de la terre », les « mystérieuses origines de l'homme ». Pourtant, dans ces ténèbres primitives, l'archéologie a fait surgir une humanité laborieuse, enfantant dans les perturbations sociales, les arts et les sciences. Une « hache de pierre », une « épée de bronze », un « vase de terre cuite », un « squelette humain » nous révèlent des sociétés naissantes, déjà industrieuses et religieuses. Les fouilles patientes, les inscriptions enfin déchiffrées ont fait sortir de l'ombre de grandes nations policées que les premiers narrateurs nous laissaient à peine entrevoir. « Egyptiens, Chaldéo-Assyriens, Elamites, Hittites, Egéens », nous apparaissent désormais, non plus sous le voile de la légende, mais dans la réalité des documents.

Le rôle de la science qui, en dépit de toutes les inconnues, éclaire peu à peu ce domaine jadis hermétique, n'est-il pas merveilleux et digne d'admiration ? Randonner, sous les phares du savoir, dans la « nuit des anciens temps » procure à chacun des satisfactions idéales qui valent amplement toutes les jouissances matérielles et les commodités du machinisme contemporain !

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Association des Sociétés locales

Cette importante association, qui groupe actuellement les 52 plus grandes sociétés de la ville, a tenu son assemblée générale annuelle le 9 février, sous la présidence de M. Max Berthoud.

Du rapport du comité, nous relevons que l'association s'est intéressée aux malades, en faisant donner des concerts le 1er mars devant les divers hôpitaux de la ville ; elle a pensé aux chômeurs en versant un gros don au fonds d'entr'aide. C'est elle qui paie la diane de la fête de la jeunesse et qui organise la manifestation du 1er août (cette fête lui coûte environ 1000 francs). Elle prend, par ses délégués, une large part à l'organisation de la fête des vendanges. Enfin, elle a contribué à enrichir les pavillons des prix de diverses manifestations comme la fête romande de lutte et les régates nationales. L'activité de cette association s'étend également à la défense des intérêts des sociétés dans toutes sortes de domaines.

Les rapports du comité et de caisse furent adoptés à l'unanimité par les délégués, qui approuvèrent la proposition de renouveler le geste de sympathie aux chômeurs, en versant 300 francs à la caisse d'entr'aide.

Le président, M. Max Berthoud, fut réélu et MM. Favre et Hall ont été nommés au comité pour remplacer MM. Fluemann et Wirth, sortants et non rééligibles.

Le comité de l'association est actuellement composé comme suit : président d'honneur, M. Jean Krebs ; président, M. Max Berthoud ; vice-présidents, MM. Ernest Blanc et Léon Gauthier ; secrétaire, M. Auguste Haag ; caissier, M. Ernest David ; secrétaire-adjoint, M. Maurice Hall ; caissier-adjoint, M. Walter Lanz ; archiviste, M. Edmond Petitpierre ; assesseurs : MM. Charles Oswald et Henri Favre.

Chez les Romands de Berne

La « Romande de Berne », dont le but est de servir de lien entre les personnes parlant français domiciliées à Berne et dans les environs, s'est réunie samedi 11 courant en assemblée générale.

Elle a renouvelé son comité comme suit : MM. Félix Welbel-Perrenoud, président ; Maurice Humbert, vice-président ; Ernest Grunder, secrétaire ; Louis Fragnières, secrétaire-adjoint ; Othmar Beuret, trésorier ; G. Herren, bibliothécaire ; Charles Bernard, aide-bibliothécaire ; Arnold Moor, archiviste ; Jacques Leuenberger, aide-archiviste.

Les divers rapports présentés ont permis de constater la bonne marche et le développement de la société, la situation saine de ses finances. La caisse de secours en cas de décès n'a pas été mise à contribution l'an dernier. L'organe officiel de la société, le « Journal de la Romande de Berne », dont le rédacteur est M. Charles Rayle, s'efforce d'être le trait d'union entre le comité et les membres, et rend fidèlement compte de toutes les manifestations.

Devise de mes enfants :

Nous ne buvons pas de lait sans Banago. Banago fait partie du couvert de notre déjeuner. M. C 1853. (Parmi 3827 attestations de consommateurs).

Santé et joie par BANAGO

Banago ½ p. 0.90, 1/1 p. 1.70,
Nagomaltor 1/1 b. 3.40

22 NAGO OLTEN

Vente de blanc 10%

Linge de très bonne qualité à des prix très avantageux

DRAP mi-fil, extra-lourd, blanchi avec jours échelles, 180/270 . . . . **12.-**

TAIE à volant, assort. 60/60 3.85

DRAP mi-fil retors, très belle qualité, jours Venise, 180/270 . . . . . **18.-**

TAIE à volant, assort. 65/65 12.-

CHEZ LES SPÉCIALISTES

KUFFER & SCOTT

La maison du trousseau

NEUCHATEL

---

des meubles élégants solides pas chers : des meubles

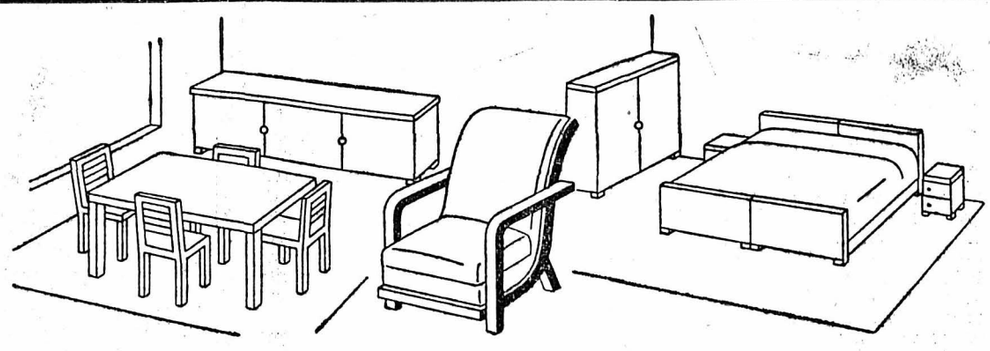

allez donc chez J. Skrabal à Peseux

J. Skrabal

les spécialités Skrabal

Occasion exceptionnelle pour pâtissiers, hôtels, restaurants ou particuliers. Un

four portatif

à cuire le pain, à deux compartiments à l'état de neuf est à vendre. Prix très avantageux.

A la même adresse différents articles pour poules et lapins : mangeoires, abreuvoirs, etc. — Scrire sous A. P. 362 au bureau de la Feuille d'avis.

Paul-H. Mozer

ancien chef-teinturier à Morat, soignera PERSONNELLEMENT les effets que vous voudrez bien lui confier. Il vous prie de ne pas attendre la « presse » du printemps; vous n'en serez que mieux et plus vite servis. Notez bien son adresse:

TEINTURERIE **mode**
LAVAGE CHIMIQUE
MOZER+DESAULES
MONRUZ-NEUCHATEL
TEL: 41.83

MAGASINS :
St-Maurice 1 (Strauss)
Sablons 3

BOULANGERIE-PATISSERIE

Roulet

NEUCHATEL TEL. 3.85

Pour vos INVITATIONS demandez nos

cornets et meringues
bouchées et vol-au-vent
vacherins à la crème
vacherins aux vermicelles

Grande Vente

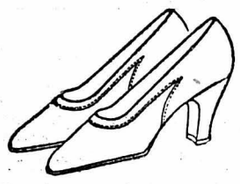

1.90	Pantoufles chaudes, semelles cuir Snow-boots, No 22-32, 35-38	**1.90**
2.90	Richelieu caoutchouc Snow-boots pour dames, No 35-38 Pantoufles chaudes, semelles cuir, 40-46	**2.90**
3.90	Souliers à brides 18-26 Richelieu 18-26 Snow-boots tout caoutchouc, pour dames Souliers en crêpe de Chine	**3.90**
4.80	Confortables à talon Souliers décolletés et à brides, en velours Pantoufles façon poil de chameau	**4.80**
5.80	Souliers daim brun pour dames Souliers à brides et richelieux fant. beige Snow-boots pour messieurs	**5.80**
7.80	Richelieux vernis No 43-46 — Souliers à brides et richelieux bruns pour dames Souliers décolletés noirs et vernis Souliers charleston couleur	**7.80**
9.80	Richelieux noirs, bruns, vernis, pr messieurs Bottines box deux semelles pour messieurs Souliers à brides et richelieux dames, en couleur	**9.80**
12.80	Richelieux fantaisie bruns, pour messieurs Richelieux noirs et vernis pour messieurs Souliers militaires ferrés	**12.80**
14.80	Souliers sport cuir chromé Souliers ski Souliers de montagne	**14.80**

KURTH

NEUCHATEL

Vente Radicale

Vendredi 3 et samedi 4 mars

à la Rotonde

Nous avons publié récemment la liste des dames du district de Neuchâtel qui ont bien voulu se charger de recueillir les objets destinés à la vente.

Voici la liste des trois autres districts :

DISTRICT DE BOUDRY

Boudry : Mmes Perrenoud-Robert, M. Courvoisier, Ed. Perrenoud-Mory, Arnold Berthoud, E. Baillod, Mlle Nelly Berthoud.

Auvernier : Mmes Paul Lozeron, Edouard Jeanneret, Maurice Vuille, Maurice Perdrizat.

Peseux : Mmes Ernest Roulet, Edouard Boillot, P. Kaltenrieder.

Corcelles : Mmes Robert Wyss, F. Glatthardt, Benoit-Roulet.

Cormondrèche : Mmes C. Thiébaud, Cornu-Grisel, Georges Bourquin.

Colombier : Mmes Chs Morthier, Edmond Sunier, Ernest Wuilleumier.

Cortaillod : Mmes Jean Heuby, Louis Chabloz.

Bevaix: Mmes Arthur Straubhaar, César Jeanmonod.

Saint-Aubin : Mme Porret-Borioli, Mlle Bluette Matthey.

Gorgier : Mmes Alcide Lambert, Georges Huguenin.

Chez-le-Bart : Mmes Chs Gabus, Alf. Lauener.

Montalchez : Mme Josué Burgat.

Fresens : Mme Porret Bähni.

Vaumarcus : Mmes Victor Hauser, Frutiger-Hauser.

Rochefort et Bôle : Les membres du comité de l'A. P. R.

VAL-DE-RUZ

Cernier : Mmes Paul Matthey-Ruedin, Maurice Soguel-Wuithier, Virgile Maillardet, Pierre-A. Leuba, Georges Marti.

Saint-Martin : Mme Aug. Jonod.

Chézard : Mmes Louis Veuve-Hoffmann, Constant Sandoz-Rosat.

Fontainemelon : Mmes Willy Calmelet, Fernand Amez-Droz, Henri Veuve-Vuille.

Dombresson : Mme Henri Zimmerli.

Fontaines : Mmes Robert-Berthoud, Alfred Challandes.

Coffrane : Mme Fritz Bigler-L'Eplattenier.

Geneveys-sur-Coffrane : Mme Paul Schweingruber.

Savagnier : Mme Albert Ducommun.

VAL-DE-TRAVERS

Môtiers : Mme Armand Blaser.

Fleurier : Mmes Jean Barbezat, René Sutter.

Buttes : Mme Pierre Lebet.

Côte-aux-Fées : Mme Marc Grandjean.

Les Verrières : Mmes Edouard Lœw, Louis Martin.

Les Bayards : Mmes Georges Calame, Arnold Etienne.

Couvet : Mme Juillerat.

Travers : Mmes Paul Leuba, Ch. Jeanneret.

Noiraigue : Mme Louis Baud.

Ravissantes nouveautés en CHAPEAUX MI-SAISON

Chic toque en satin 7.90

Toque soignée en feutre et paille 9.50

Petit chapeau élégant en pedaline et satin 14.50

Béret forme Garbo, en feutre et paille nouv. 19.50 12.50 6.90

Nos Nouveautés

ROBES - MANTEAUX - COSTUMES SONT ARRIVEES

Vous trouverez un choix merveilleux à des prix abordables. Une visite à nos salons vous convaincra

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

Une solidité à toute épreuve

un prix très bas et une galvanisation parfaite justifient le succès toujours plus grand de

nos articles en tôle galvanisée

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

A céder faute de place un petit

piano à queue

moderne, poli, noir, neuf. Prix très avantageux. — Adresser offres écrites à B. C. 367, au bureau de la Feuille d'avis.

Vacherins-Mont d'Or

qualité extra

de la Vallée de Joux

fr. 1.85 le kg.

par boîte de un à deux kg.

R. A. STOTZER
rue du Trésor

Saucisses au foie extra, avec jus

Ménagères ! faites-en l'essai

BELL

LES APPAREILS „TELEFUNKEN"

sont en vente chez le représentant

ANDRÉ PERRET, opticien - Epancheurs 9

Demandez un essai sans engagement avec les nouveaux modèles à auto-sélection, vous serez étonnés du résultat

N° 650 WL Super	Fr. 550.-
N° 343 WL Récepteur de grande classe	Fr. 430.-
N° 344 WL Auto-sélecteur	Fr. 430.-
N° 231 WL Récepteur à circuits multiples	Fr. 280.-

ESCOMPTE AU COMPTANT

Automobile américaine

A vendre à un prix exceptionnellement avantageux, limousine cinq places, modèle 1928, carrosserie remise à neuf, moteur révisé. Demander l'adresse du No 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Du 17 au 23 février

APOLLO

Dimanche dès 14 h. 30 matinée permanente

UN SUCCÈS QUI FERA LA JOIE DES FOULES

A moi le jour, à toi la nuit

Comédie charmante qui se classera parmi les meilleures de l'année. — Un chef-d'œuvre d'esprit, de finesse et de gaîté, qui fourmille en trouvailles ingénieuses. Interprété par KATE DE NAGY, l'exquise artiste que le public aime voir et entendre

Grande production UFA sur le plus grand écran ! Projection et sonorité incomparables !

Pour protéger l'épargne

Une offensive contre les sociétés anonymes au Sénat français

PARIS, 16 (Havas). — Le Sénat a voté un relèvement des droits de douanes sur les chapeaux de paille et a renvoyé au 2 mars des interpellations sur le déficit des chemins de fer et l'organisation des transports.

Il a ensuite discuté l'interpellation Lesache, à propos du concours que le gouvernement entend prêter au parlement pour réformer la loi de 1867 sur les sociétés par actions, en vue de mieux protéger l'épargne, et au sujet aussi de l'activité de la section financière du parquet. M. Lesache montre que la loi de 1867 ne répond plus au développement des sociétés anonyme et que le vote plural, imaginé en 1911, est un abus qui permet aux administrateurs d'être les maîtres, tout en ne possédant qu'une très faible partie du capital. Il dénonce les manœuvres qui menacent l'épargne, notamment l'omnipotence des conseils d'administration.

M. Lesache demande ensuite que les administrateurs intéressés aux bénéfices soient solidairement responsables et que comme dans la loi belge ils ne puissent être dégagés de cette responsabilité que s'ils ont dénoncé eux-mêmes des abus.

M. Penancier, garde des sceaux, s'associe aux projets de la commission et un ordre du jour, dans lequel l'assemblée fait confiance au gouvernement pour la réalisation des mesures législatives de protection de l'épargne est voté.

La commission des finances vote la réduction des crédits militaires

La commission sénatoriale des finances a décidé de substituer au nouveau barème institué par la Chambre pour l'impôt général sur les revenus, une majoration exceptionnelle uniforme de 10 % de cet impôt pour 1933. La commission a également disjoint l'article imposant le ferro-cerium et rejeté le relèvement des taxes sur les essences et « gaz-oils » et adopté, par 14 voix contre 10, les réductions des crédits militaires.

La protestation des commerçants en Franhe-Comté

A Besançon

Le préfet a refusé de recevoir un ordre du jour de la Ligue des contribuables, qui contenait la menace de faire la grève de l'impôt.

Une bagarre a eu lieu devant un café qui avait refusé de fermer ses portes.

A Pontarlier

(Corr.) Alors que, jeudi matin, l'animation coutumière du jour de foire hebdomadaire battait son plein, les magasins ont fermé, en signe de protestation contre les nouvelles mesures fiscales, dès 13 heures.

En se promenant dans la Grand' rue, on remarquait, à part quelques exceptions, toutes les devantures fermées et portant l'affiche suivante : « Fermé par mesure de protestation ! Pas d'impôt nouveau ! Des économies massives ! L'égalité fiscale ! »

Il n'y eut pas d'agitation; les commerçants, endimanchés, se promenaient tout simplement.

Le cabinet belge demeure en fonction

BRUXELLES, 16 (Havas). — Les membres du gouvernement, déférant au désir du roi, ont décidé de rester en fonction.

Le terrorisme règne dans les Asturies

Des bombes et des bagarres sanglantes

MADRID, 16 (« Journal »). — La grève des mineurs de la région des Asturies a été marquée hier par des troubles graves.

Les extrémistes ont fait exploser une bombe à la succursale de la Banque des Asturies et ont lancé quatre bombes contre la coopérative socialiste. Les dégâts sont très importants. Les lignes électriques ont été coupées. Les extrémistes, profitant de l'obscurité, se sont livrés à des actes de violence. Des collisions sanglantes se sont produites avec la force publique. A 1 heure du matin, on comptait de nombreux morts et blessés. La dépêche n'en donne pas le nombre, mais ajoute qu'il est très élevé.

Les sports

SKI

Le kilomètre lancé de Saint-Moritz

Les résultats du kilomètre lancé de Saint-Moritz sont les suivants :

Classe skis spéciaux : 1. F. Huber, moyenne sur piste de 100 mètres : 126,983 km. à l'heure, vitesse max.: 134,529 kilomètres à l'heure ; 2. Leo Gasperl, moyenne 124,913 km. à l'heure, vitesse max. : 130,909 km. ; 3. J. Kielland (Zurich), moyenne 122,573 km. à l'heure ; vitesse max. : 129,310 km.

Classe skis de course : 1. Kainersdorfer, moyenne 124,913 km. à l'heure ; vitesse max. : 130,62 km. ; 2. Vultier (Le Brassus), moyenne 122,202 km. à l'heure.

BOXE

Mura bat Jack Brown

Le champion mondial de poids mouche, l'Anglais Jack Brown a été battu aux points, à Paris, par le Marseillais Mura. Brown aurait cependant mérité au moins un match nul, le combat ne portant pas sur le titre de champion mondial.

Dernières dépêches de la nuit et du matin

M. Hitler chancelier appliquera-t-il le programme nazi ?

M. Lloyd George en doute fort

PARIS, 16 (Havas). — « Les Annales » publient un article de M. Lloyd George sur l'arrivée au pouvoir de M. Hitler et dont voici l'essentiel :

Si M. Hitler devait mettre intégralement à exécution le programme national-socialiste : expulser d'Allemagne tous les Juifs, s'approprier des biens de capitalistes et répartir ce butin entre les classes moyennes ruinées et les classes ouvrières, abandonner la déflation, répudier complètement le traité de Versailles et intensifier une propagande nationaliste agressive, les effets de sa venue au pouvoir seraient véritablement saisissants, autant à l'intérieur que dans le monde entier, et particulièrement dans les pays frontières de l'Europe centrale.

M. Lloyd George doute cependant que ceux qui veulent le bien de l'Allemagne souhaitent que ce programme soit exécuté en entier. Il est vrai que M. Hitler occupe le fauteuil de Bismarck, mais ce serait un trop grand effort, même pour un Bismarck, de mettre à exécution le programme hitlérien en pleine crise économique, dont la solution dépend de la volonté et de l'intelligence d'une douzaine de nations sur lesquelles les chemises brunes n'ont aucune autorité.

Le programme hitlérien sera constamment tributaire des magnats industriels de Westphalie et de l'aristocratie prussienne. Le parti national-socialiste pourra certes persécuter, dans une certaine mesure, les Juifs et les communistes, mais cela ne suffira pas pour délivrer le monde de la crise. En outre, ce n'est pas en remettant un Hohenzollern sur le trône allemand que nous nous rétablirons, car le monde entier sait ce qu'il peut attendre de cette dynastie.

Après la catastrophe de Neunkirchen

On a retiré jusqu'ici 63 cadavres des décombres

NEUNKIRCHEN, 17 (Wolff). — 63 cadavres ont été retirés des décombres jusqu'à présent.

Le cabinet français propose l'envoi d'un demi-million aux sinistrés

PARIS, 16 (Havas). — Le conseil des ministres a décidé de demander à la Chambre un crédit de 500,000 francs afin de s'associer à l'aide aux victimes de la catastrophe de Neunkirchen.

Hockey sur glace

venez voir les meilleurs joueurs de Suisse romande *dimanche à la Patinoire,* matin et après-midi.

TOURNOI

Nankin n'a entamé aucun pourparler avec Tokio

CHANGHAI, 16. — A propos de la nouvelle de Tuan-Chi-Jui, entamant des négociations sino-japonaises, le porte-parole officiel chinois déclare que cette nouvelle serait amusante si elle n'était pas ridicule. Aucune personne sensée ne croira qu'à la veille de la réunion d'une assemblée qui condamnera le Japon comme agresseur, de telles négociations directes puissent être entamées par les Chinois.

Des cris et des traces

Une femme est jetée dans la Sarthe ?

PARIS, 17. — Un drame mystérieux s'est déroulé l'autre nuit, à Alençon. Un témoin a vu une auto se dirigeant vers la gare et d'où partaient des cris et des appels au secours.

Quelques instants plus tard, le témoin vit une femme se dirigeant vers la Sarthe, puis entendit le bruit d'un corps dans l'eau.

Une manivelle d'auto a été retrouvée tachée de sang et à laquelle adhéraient des cheveux de femme.

Terrible explosion dans une fabrique

Plusieurs ouvriers sont tués

TRIESTE, 16. — Dans la halle des machines de la raffinerie d'huile minérale de Trieste, un réservoir d'air comprimé a fait explosion au moment où les ouvriers étaient en train de le fixer à un moteur Diesel. L'explosion a été terrible. Sept ouvriers ont été tués et cinq blessés. Un de ces derniers est mourant. Parmi les victimes se trouve M. Bruno Mari, vice-directeur de la raffinerie. Les causes de l'accident n'ont pas encore été établies.

Un nouvel incendie à Lausanne

LAUSANNE, 16. — Un nouvel incendie a éclaté ce matin dans des circonstances analogues à celles d'hier à la rue Pichard, à Lausanne. Le feu a été rapidement maîtrisé par les pompiers, mais les dégâts paraissent assez importants.

Des chômeurs polonais manifestent à leur consulat, à Paris

PARIS, 16 (Havas). — Quelques incidents se sont produits au consulat de Pologne. Des chômeurs polonais, qui demandaient des secours, ayant dû attendre trop longtemps, ont brisé des chaises et ont blessé très légèrement des employés du consulat. La police est intervenue et a conduit une cinquantaine de manifestants dans les locaux de la police pour y être interrogés.

La variole fait des ravages aux Indes

BOMBAY, 16 (Reuter). — A la suite de l'épidémie de variole qui s'est déclarée en décembre à Bombay, plus de 900 personnes ont déjà succombé. Pour les quatre derniers jours, le nombre des morts s'élève à 129.

L'émeute de Bucarest a déjà fait quatorze victimes

BUCAREST, 17 (Havas). — Neuf des ouvriers blessés au cours des bagarres qui ont eu lieu jeudi matin entre grévistes et soldats, à la gare du Nord de Bucarest, sont morts dans la soirée à l'hôpital. Ce qui porte à 14 le nombre des tués.

Un incident resté ignoré

La reine a passé la nuit à proximité du lieu des bagarres

L'arrivée à Bucarest, la nuit dernière de la Reine Marie de Roumanie a coïncidé avec les graves manifestations ouvrières de la gare du Nord et donné lieu à des péripéties qui n'ont été révélées que jeudi soir.

Le Simplon-Orient express, auquel avait été accroché à Belgrade le vagon royal, étant arrivé à une heure du matin, les autorités ont décidé de retarder jusqu'à jeudi matin la réception officielle à la gare de Cotroceni, à proximité de laquelle se trouve la résidence royale et de garder, en attendant, sur une voie écartée le vagon-lit où la reine devait passer la nuit.

500 grévistes, hommes et femmes, ayant eu connaissance de la présence de la reine se sont portés en masse vers le vagon royal.

Les autorités, immédiatement avisées et redoutant une manifestation, ont fait aussitôt intervenir un bataillon d'infanterie, qui a dispersé les manifestants après en avoir arrêté une centaine.

Durant toute la nuit, des soldats, baïonnette au canon, ont stationné près du vagon royal pour en défendre l'approche, cependant que retentissaient les sirènes d'alarme des ateliers. Des grévistes stationnèrent jusqu'à l'aube. C'est sans incident que le vagon-lit a pu être dirigé vers la gare royale où a eu lieu la réception officielle.

Deux des assassins du paysan bernois ont fait des aveux

ROGGWIL, 16. — Les trois assassins de Roggwil arrêtés à Laufon, Arlesheim et Mulhouse sont les suivants : Joseph Ghidorzi, Italien, coiffeur, né en 1912, élevé à Neu-Allschwil ; François Haberl, Tchécoslovaque, né en 1904, serrurier, demeurant à Lörrach ; Robert Klaus, né en 1910, mécanicien, d'Uerkheim (Argovie).

Ghidorzi et Klaus ont fait des aveux. Il a été établi que la mère de Ghidorzi avait été la ménagère de M. Glur, assassiné à Roggwil.

C'est grâce à la collaboration des organes judiciaires bernois, bâlois et français et après des enquêtes tant à Arlesheim et à Laufon qu'à Mulhouse que l'on a pu arrêter les auteurs du crime de Roggwil et obtenir des aveux.

D'après les indications recueillies jusqu'ici, Jacques Glur a dû se défendre avant d'être assassiné. Les meurtriers ne purent s'emparer que d'une somme de 100 francs.

Une demande d'extradition sera envoyée en France en ce qui concerne Klaus, incarcéré à Mulhouse. Les deux autres inculpés seront transportés à Aarwangen et mis à la disposition du juge d'instruction.

Une protestation d'Etats allemands au Reichsrat

contre la participation des commissaires pour la Prusse aux travaux de cette assemblée

BERLIN, 17 (Wolff). — Le Reichsrat a tenu jeudi, sous la présidence de M. Frick, ministre de l'intérieur du Reich, une séance plénière à laquelle la Prusse était représentée, pour la première fois, par les délégués des commissaires du Reich.

Le représentant de la Bavière, M. Sperr, directeur ministériel, a donné lecture d'une déclaration disant que les Etats devaient être représentés au Reichsrat indépendamment du Reich et que la participation de commissaires du Reich était anticonstitutionnelle. Le représentant de Bade, M. Fest, s'est rallié à ce jugement et a estimé nécessaire d'ajourner les délibérations jusqu'à ce que la cour suprême se soit prononcée. Le représentant des provinces rhénanes protesta à son tour, de même que le représentant de la Hesse.

Finalement, par 39 voix contre 26 et une abstention, le Reichrat a décidé de prendre connaissance de la nomination des nouveaux plénipotentiaires sans se prononcer sur le problème de droit, et de ne prendre que les décisions les plus urgentes en attendant le prononcé de la cour suprême. Ont voté pour : la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, Hesse, Hambourg, Brême, Lübeck, Schaumburg-Lippe et sept provinces rhénanes ; contre : Thüringe, Mecklemburg - Schwerin, Oldenburg, Brunswick, Anhalt, Lippe et Neustrelitz. Les représentants de ces derniers Etats ont déclaré qu'ils reconnaissaient le gouvernement des commissaires de Prusse.

Où Leipzig désavoue de nouveau Berlin

LEIPZIG, 17 (C. N. B.) — Le tribunal du Reich a décidé que l'interdiction pour trois jours du « Vorwaerts », organe central du parti socialiste allemand, prononcée pour publication du manifeste électoral socialiste, l'a été à tort et doit être rapportée.

A la recherche des saboteurs du discours radiophonique de M. Hitler

STUTTGART, 16 (Wolff). — La police a procédé à de nombreuses arrestations de personnes soupçonnées d'avoir coupé le câble reliant la salle où parlait M. Hitler à l'office téléphonique. Déjà au début de l'assemblée, de nombreuses perturbations avaient été constatées mais les techniciens avaient chaque fois pu rétablir la communication.

Le ministre des postes, à Berlin, a suspendu provisoirement de leurs fonctions tous les employés responsables de l'exploitation de radiodiffusion, jusqu'à ce que l'affaire ait été mise au clair.

De belles dents blanches embellissent et rendent attrayant tout visage. On obtient, bien souvent après un seul brossage, un éclat merveilleux d'ivoire poli (aussi sur les parties latérales) grâce à la pâte dentifrice Chlorodont. Faites encore aujourd'hui un essai avec un petit tube à fr 1.—, grand tube fr. 1.80. En vente partout. Pour obtenir un échantillon gratuit, adressez cette annonce collée sur carte postale à O. Schroeder, Dépt Laboratoire Léo, Genève. 33

La vie politique nationale

(De notre correspondant de Berne)

Vers un grand débat financier au Parlement

Certains de nos parlementaires seraient-ils jaloux de la « renommée » que se sont acquise, ces derniers mois, leurs confrères du Palais-Bourbon ? On a pu se poser la question, mercredi matin, en apprenant par les journaux que 47 conseillers nationaux réclamaient une session extraordinaire des Chambres fédérales.

Il paraît que la gravité de la situation actuelle et aussi le nombre important des affaires à discuter, sinon à liquider, ne permettent pas de s'en tenir aux deux semaines de la session ordinaire. De toute évidence, la nouvelle loi sur l'imposition du tabac, le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative d'assistance-vieillesse, l'arrêté sur l'augmentation des droits d'entrée pour le café et le thé doivent donner lieu à des débats assez étendus. Seulement, l'extrême-gauche entend profiter des circonstances pour transporter la discussion économique et financière sur le plan de la politique générale. Personne ne lui contestera ce droit, pas plus que celui d'opposer un programme collectiviste aux différentes mesures que compte prendre le gouvernement pour éviter au pays de glisser sur la pente de l'inflation.

Mais, en l'occurrence, on a bien l'impression que le débat parlementaire hors-série fait partie du plan de campagne en faveur de l'impôt de crise. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les socialistes mettent tout en œuvre pour rallier une majorité d'électeurs autour de leur projet (je dis « leur » projet, bien que l'impôt de crise ait pour parrain un cartel d'associations professionnelles, mais il est de pure essence marxiste). S'ils y parviennent, et ils ont mis bien des chances de leur côté, sans compter l'aide indirecte que leur vaut l'augmentation des droits sur des denrées de consommation courante, ils pourront se vanter d'avoir remporté leur plus grande victoire depuis le rejet de la loi Häberlin, mais une victoire toute positive, cette fois, qui paralysera pour longtemps les efforts de cux qui tentent encore d'endiguer la vague montante de l'étatisme, d'arracher à la saisie du pouvoir central quelques libertés cantonales ou individuelles, nécessaires à la vie politique et sociale de la Confédération, comme l'ont voulue des auteurs de la constitution.

C'est donc une attaque de grande envergure qui se prépare, pour le mois de mars, sur le terrain parlementaire. Pour répondre aux émissions répétées des théories doctorales et des grands principes, M. Musy déclenchera le feu roulant des gros chiffres. Tout cela promet plus de confusion que de décision, puisque les règles de la tactique la plus élémentaire commandent aux uns et aux autres de ne pas découvrir toutes leurs batteries, dès le début d'une action qui doit remplir encore une bonne partie de la présente législature.

Et, pour finir, même les moins perspicaces s'apercevront que vingt ou trente discours de plus, ce qui représente une douzaine d'idées originales, ont bien peu de prise sur les difficultés actuelles et que la crise ne s'effraie pas trop des grandes manifestations oratoires.

G. P.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD . SAINT-MARTIN

Société fraternelle de prévoyance

(Corr.) La section de Chézard-Saint-Martin a tenu son assemblée générale ordinaire mardi soir, au collège. 75 sociétaires avaient répondu à la convocation du comité. L'effectif de la section, à la fin de 1932, était de 104 membres, 68 hommes et 36 femmes, soit une augmentation de 3 sur l'exercice précédent. On a enregistré pendant l'année 9 admissions et 2 arrivées, 7 départs et 1 décès.

Les comptes de 1932 bouclent par un boni de 642 fr. 35. Les cotisations encaissées s'élèvent à 3366 fr. 75, les indemnités payées à 2565 fr. et les frais d'administration à 159 fr. 40. Il a été payé à 35 sociétaires 697 journées de maladie. La moyenne par jour de maladie est de 3 fr. 68 et la moyenne d'indemnité par sociétaire malade de 73 fr. 30. Les chiffres ci-dessus démontrent l'utilité et les bienfaits de la mutualité. L'assemblée a adopté les rapports de gestion et de caisse et a procédé aux nominations statutaires pour une période trisannuelle.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERES

Bourse de Neuchâtel, 16 fév.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
d = demande o = offre

ACTIONS			OBLIGATIONS	
Banque Nationale	—.—		E. Neu. 3 ½ 1902	99.75 d
Ban. d'Esc. suisse	—.—		» » 4 % 1907	101.75 d
Crédit Suisse. .	708.—	d	C. Neu. 3 ½ 1888	97. d
Crédit Foncier N	540.—	d	» » 4 % 1899	100.50 d
Soc. de Banque S	580.—	d	» » 4 ½ 1931	101.25 d
La Neuchâteloise	380.—	d	» » 4 % 1931	100.50 d
Câb. el. Cortaillod	2625.—	d	» » 3 ½ 1932	99.— d
Ed. Dubied & Cie	175.—	d	J.-d.-F. 4 % 1931	96.— d
Ciment St-Sulpice	—.—		Locle 3 ½ 1899	94.— d
Tram Neuch. ord	515.—	d	» 4 % 1899	97.— d
» » priv	515.—	d	» 4 ½ 1930	—
Neuch.-Chaumon	5.—	d	St-Bl. 4 ½ 1931	100 d
Im. Sandoz Trav	230.—	d	Créd. Fonc. N. 5%	106.75 d
Salle d. Concerts	250 —	d	» Dubied 5 ½ %	92.— d
Klaus.	260.—	d	Tramw. 4 % 1903	100.— d
Tabl. Perrenoud	500.—	o	Klaus 4 ½ 1931	98 — d
			Such. 5 % 1913	96.— d
			» 4 ½ 1930	90 — d

Taux d'escompte : Banque Nationale 2 %

Bourse de Genève, 16 fév.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS			OBLIGATIONS	
Banq. Nat. Suisse	—.—		4 ½ % Fed. 1927	—.—
Escompte suiss	39.50		3 % Rente suisse	— —
Crédit Suisse. .	708.—		3 % Différé . .	95.10
Soc. de Banque S	584.—		3 ½ Ch. fed. A. K	100.50
Gén. él. Genève B			4 % Fed. 1930	
Franco-Suis. élec	296.—	m	Chem. Fco Suisse	517 —
» » priv			3 % Jougne-Eclé	470.—
Motor Colombus	275.—	o	3 ½ % Jura Sim	98.60
Ital.-Argent. élec	78.—		3 % Gen. à lots	128.75
Royal Dutch . .	306.—		4 % Genev. 1899	
Indus. genev. gaz	645.—		3 % Frib. 1903	472.50
Gaz Marseille . .	—.—		7 % Belge. . . .	—.—
Eaux lyon. capit	—.—		4 % Lausanne.	—
Mines Bor. ordon	— —		5 % Bolivia Ray	62.—
Totis charbonna	206.50	m	Danube Save. .	38.50 d
Trifail	10.25	m	7 % Ch. Franç. 26	—.—
Nestlé	528		7 % Ch. f. Maroc	—.—
Caoutchouc S. fin.	21—	m	6 % Par.-Orléans	— —
Allumet. suéd. B	—.—		6 % Argent. céd.	43.25
			Cr. f. d'Eg. 1903	
			Hispano bons 6 %	190.—
			Totis c. hon	—

Bourse encore faible : 2 actions en hausse, 19 en baisse. — Fr. 20.30 (+2¼), Amsterdam 208.10 (+7 ½), RM. 123,32 ½ (+5 c.), Dollar 5,17⅞ (—¾), Livre sterling 17,76¼ (—7½).

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL. — Abonnement dans la Suisse entière : 3 mois 3 fr. 75, 6 mois 7 fr. 50, 1 an 15 fr.

BOURSE DU 16 FÉVRIER 1933

BANQUE ET TRUST	Cours de clôture
Banque Commerciale de Bâle ...	425
Banque d'Escompte Suisse	39
Union de Banques Suisses	445
Société de Banque Suisse	583
Crédit Suisse	707
Banque Fédérale S A	476
S A Leu & Co	450
Banque pour Entreprises Electr. .	703
Crédit Foncier Suisse	320
Motor-Columbus	270
Ste Suisse pour l'Industrie Elect	685
Société Franco-Suisse Electr. ord	292 d
I. G. für chemische Unternehm	550½
Continentale Linoleum Union	
Sté Suisse-Américaine d'Elect. A	35¼ d
INDUSTRIE	
Aluminium Neuhausen	1565
Bally S A	780
Brown Boveri et Co S A.	168
Usines de la Lonza	91
Nestlé et Anglo-Swiss Cd Milk Co	526
Entreprises Sulzer	420
Linoleum Giubiasco	
Ste pr Industrie Chimique Bâle	2840
Sté Industrielle pr Schappe Bâle	790
Chimiques Sandoz Bâle	3550
Ed. Dubied et Co S A	200 o
S A J. Perrenoud et Co. Cernier	500 o
Klaus S A. Locle	260 d
Ciment Portland Bâle	550 d
Likonia S A. Bâle	100 d
ACTIONS ETRANGERES	
Bemberg	90
A E G	25½
Licht & Kraft	262
Gesfürel	76
Hispano Americana de Electricid	715
Italo-Argentina de Electricidad ..	78
Sidro priorité	66
Sevillana de Electricidad	—
Allumettes Suédoises B	10¼
Separator	31
Royal Dutch	309
American Europ Securities ord .	28
Cie Expl. Chem de fer Orientaux	110

Spectacle réservé aux mamans
cet après-midi, à 3 heures
pour la 1re fois en Suisse
le film qui frappe à chaque porte
MES PETITS
Prix : fr. 1.10 à toutes les places
CHEZ BERNARD

Banque hypothécaire suisse, Soleure

Le rapport de cet établissement pour 1932, indique que, malgré la crise, la marche des affaires a été satisfaisante. L'augmentation des dépôts se monte à 1,205,586 francs, dont 643,400 fr. pour les bons de dépôts et 562,186 fr. pour les livrets de caisse d'épargne. Le total du bilan a passé de 18,049,061 fr. à 21,183,478 fr.

Le montant des prêts hypothécaires a progressé en 1932, de 2,843,553 fr. Les nouveaux prêts sont, comme d'habitude, presque tous en premier rang sur des maisons de rapport situées uniquement en territoire suisse. Le marché immobilier accuse actuellement une tendance à la baisse. Cette tendance provient d'une part de la crise générale et d'autre part de l'activité relativement encore assez forte de la construction.

La Banque déclare n'avoir aucun engagement en bourse ni à l'étranger.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé se monte à 136,245 fr. 49. On propose de répartir un dividende de 5 et demi pour cent comme l'année précédente.

S. A. Leu et Cie, à Zurich

Cet établissement nous envoie son rapport pour 1932. Le compte de profits et pertes accuse un bénéfice net de 2,626,606 francs (3,140 620).

Les amortissements sont réduits de moitié ; malgré la compression des frais généraux, tous les postes actifs étant en recul, le bénéfice net diminue de 17 % et le dividende se restreint de nouveau (à 5 % contre 6 en 1931, 8 en 1930, etc.) A eux seuls, les intérêts actifs diminuent de 30 % par suite du recul des affaires en crédit et escompte et aussi par l'abaissement du taux des intérêts hypothécaires (La Société a pour plus de 100 millions de créances de cette sorte).

Le total du bilan passe de 383 à 366 millions. Les « participations » sont 9422 actions Bernerhandelsbank, 9500 Banque pour valeurs de placement (Bâle), etc. Le rendement moyen des prêts hypothécaires suisses a été de 5,31 % (5,50 en 1931), tandis que le taux payé aux obligations s'est très peu abaissé (4,70 contre 4.79 %). Le rapport est muet sur l'étendue des avoirs extérieurs en Stillhalte ; il fait état seulement d'une diminution sensible du rendement de leur part.

Société de banque suisse Bâle

Le rapport 1932 nous parvient. Le compte de profits et pertes accuse un bénéfice net de 10,282,208 fr, contre 12,608 520 fr. en 1931.

La moins-value des recettes du portefeuille de change est de 13 % ; celle des comptes d'intérêts et des commissions est très voisine de 12 %. On voit là l'effet renouvelé de la crise : moyenne très élevée des fonds inutilisés reposant improductif dans les caisses, ralentissement général des échanges et régression du chiffre d'affaires qui en est résultée, etc.

Cette fois le produit du portefeuille titres et du compte affaires syndicales figure de nouveau ; l'an dernier, les dividendes des participations et le produit des affaires syndicales avait constitué un amortissement global de 6 millions sur ce chapitre du bilan.

Somme toute, le bénéfice net ne recule que de 19 % ; il est encore le 6,4 % du capital social ; le solde actif en est le 7,4 % ; on sait qu'il est affecté à la distribution d'un dividende de 6 %, au versement de 750 mille à la Caisse de pensions (qui atteint 15.2 millions) et au report à nouveau de 1,302 million.

Le total du bilan passe de 1469 à 1341 millions. A l'actif, le souci de liquidité se maintient, vu les conditions d'incertitude actuelles. Les comptes courants débiteurs diminuent mais les « non garantis » diminuent davantage (de 24 %) que les « garantis » (de 8 %). Le portefeuille de change augmente au contraire de 6 %.

Le rapport ne donne pas de détails sur les placements extérieurs, tombés sous l'accord Stillhaltung.

Au passif la tendance a été de diminuer les engagements, surtout ceux à terme fixe ; remarquer aussi la forte diminution des crédits d'acceptation (relations avec l'étranger).

Cours des métaux

LONDRES, 11 février. — Or : 120/2. Argent : 16 9/16.

(Argent : prix en pence, par once standard (31 gr. 1035 à 925/1000) Or : prix en shellings par once troy (31 gr 1035 à 1000 1000).

LONDRES 10 fév. — Prix de la tonne anglaise (1016 kg) exprimé en livres st. Aluminium intérieur 100, exportation 100. Antimoine 42-42.10/. Cuivre 29.4/4½. Electrolytique 33 5-33 15/. Best Selected 31.5-32.10/. Etain anglais 150 10 étranger 149.13/9. Straits 155.10/. Nickel intérieur 245-255. exportation 37-38 c/d. Plomb anglais 12, étranger 10.8/9. Zinc 14.5/.

Où *que vous habitiez, pas de parasites avec le radio par téléphone. Venez l'entendre chez Vuilliomenet et Cie, qui vous l'installeront dans les 24 heures.*

Mercuriale du marché de Neuchâtel

du jeudi 16 février 1933

Pommes de terre ..	20 litres	2.—	2.50
» »	le kg	0.15	0.20
Raves	20 litres	1.30	1.50
Choux-raves	»	2.	2.50
Carottes	»	2.50	3.—
Poireaux	le paquet	0.10	0.30
Choux	la pièce	0.10	0.40
Choux-fleurs	»	0.50	1.50
Oignons	le paquet	0.10	0.15
Oignons	la chaîne	0.20	0.30
Pommes	20 litres	2.50	4.50
Poires	le kg	0.20	0.30
Noix	»	0.80	1.50
Châtaignes	»	0.60	1.70
Raisin	»	1.30	1.50
Oeufs	la douz	1.50	1.60
Beurre	le kg	4.80	5.—
Beurre (en motte)	»	—.—	4.20
Fromage gras ..	»	2.70	2.80
Fromage demi gras	»	2.30	2.40
Fromage maigre ..	»	1.80	2.—
Miel	»	—.—	4.50
Pain	»	0.33	0.47
Lait	le litre	—.—	0.31
Viande de bœuf ..	le kg	2.	3.—
Vache	»	1.80	2.50
Veau	»	1.80	2.40
Mouton	»	2.	4.—
Cheval	»	1.50	2.50
Porc	»	2.80	3.60
Lard fumé	»	—.—	3.—
Lard non fumé	»	—.—	2.60

Le succès, par les potages saucisses Knorr!

Pour peu d'argent, vous pouvez servir à votre famille une soupe délicieuse et nourrissante, demandez à votre épicier les potages de marque *Knorr*. Vous gagnez du temps, vous vous épargnez de la peine car Knorr s'est chargé pour vous d'acheter et de préparer ce qu'il vous fallait pour la soupe. Knorr garantit le succès de votre cuisine. — Demandez toujours et partout le

Potage Knorr forme saucisse

Sous un volume minimum, il nourrit au maximum!

Exigez la poudre

BEDOR BOURGEOIS

dégraisse la chevelure, la rend souple et légère

Seuls fabricants : **Evitez les contrefaçons**

S.A. des PRODUITS BOURGEOIS

Bercles 5 **Neuchâtel** Tel. 13.47

LIKONIA S.A., BALE

Le dividende pour l'exercice 1932 peut être touché à raison de 4 ½ %, soit *fr. 6.75* moins 3 % d'impôt, contre remise du coupon N° 5, à partir du 17 février 1933, aux domiciles indiqués ci-après :

BANQUE ECKEL NABER & Cie, BALE
BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE, NEUCHATEL
UNION VAUDOISE DU CRÉDIT, LAUSANNE

Bâle, le 17 février 1933. P 2772 Q

Grande vente de BLANC

PYJAMAS POUR DAMES

Percale imprimée 3.50
prix exceptionnel le pyjama

Percale unie 4.50
garnie ton opposé, prix exceptionnel, le pyjama

Percale belle qualité
Flanelle de coton unie, lilas, rose, bleu, prix exception., le pyjama 5.-

Toile de soie lavable
Crêpe soie lavable uni, garni ton opposé et fantaisie, imprimé vert, mauve, lilas, prix exception., le pyjama 7.50

Jersey soie
qualité extra, jolie façon, mauve, vert, saumon, jaune, prix except., le pyjama 9.50

Un lot de pyjamas pour dames en
«TOBRALCO»
jolie façon, manches courtes, beau choix de dessins, prix excpt., le pyjama 8.50

Coupons de **dentelles** et **broderies**
cachepoint couleur au choix, le m. 5 c.

Wirthlin & Cie
TEL. 5.83 NEUCHATEL
RUES ST MAURICE ET ST HONORE
SPECIALISTES DE LA NOUVEAUTE

SAMEDI 18 FÉVRIER
DERNIER JOUR DE NOTRE
VENTE DE BLANC

Profitez Ménagères, Fiancées de nos prix de Blanc vraiment intéressants

C'est le dernier moment de vous réassortir en Blanc

AU ARMOURINS
Neuchâtel

Secours pour pauvres en passage

Rapport du comité sur sa gestion en 1932

Le nombre de nos hébergés est en diminution sur celui de 1931 ; nous avons délivré 1256 bons pour la nuit et 142 pour les dîners ; la diminution de 44 est ainsi de 27 sur les bons de nuit et de 17 sur les dîners. Nos charges ont été quelque peu réduites, mais hélas, d'autre part, la collecte de 1932 est en notable diminution sur celle de 1931. Pour nous permettre d'équilibrer nos comptes et combler notre déficit, la commune a bien voulu augmenter sa subvention, qui a été portée à 2700 fr. (en 1931, elle était de 2450 fr.).

Dans notre dernier rapport, nous nous recommandions tout spécialement à la générosité de nos souscripteurs, en leur rappelant que notre tâche a pour but principal de supprimer les demandes de secours aux portes. Nous renouvelons notre appel et prions le public de réserver bon accueil à notre collecteur M. Fischer.

Neuchâtel, février 1933.

Le comité des pauvres en passage :

MM. Paul Benoit, président. MM. Chs Perrin, président de la ville.
Georges Favre, secrétaire. Ernest Borel.
Rob. Schneiter, caissier. George Haldimann.
E. Stucky, anc. préfet.

Compte rendu financier pour 1932

Recettes		Dépenses	
Produit de la collecte	1,137.75	Imprimés	82.55
Subvention de la commune	2,684.10	1256 bons de nuit	3,140.—
		142 bons de diners	184.60
		Chauffage	14.70
		Location	400.—
Total	3,821.85	Total	3,821.85

Nationalité des assistés pour la nuit

Neuchâtelois	470
Suisses romands	191
Suisses allemands	567
Français	3
Allemands	16
Autrichiens	4
Italiens	3
Divers	2
Total	1256

Rôti, Cuissot, Cuvard
à Fr. **1.-** et **1.25** le demi-kilo
Roastbeef
à Fr. **1.50** le demi-kilo
FILET SANS OS
à Fr. **2.75** le demi-kilo
BOUILLI
à Fr. **-.60, -.75** et **1.-** le ½ kg.
Ragoût sans os
Fr. **-.75** le demi-kilo
Foie à Fr. **1.-** le demi-kilo
Saindoux pur 80 c.
le demi-kilo
Gendarmes, la paire 30 c.
Cervelas, la pièce 10 c.

Boucherie-Charcuterie
BERGER-HACHEN FILS
NEUCHATEL
Rue du Seyon — Rue des Moulins
Téléphone 3.01

Aula de l'Université

JEUDI 23 FÉVRIER A 20 HEURES 15

Conférence publique et gratuite

Dr F. MACHON

L'origine des peuples indigènes de l'Amérique

(AVEC PROJECTIONS ÉPISCOPIQUES)

Sous les auspices de
la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
et de la Société Neuchâteloise de Géographie

Invitation cordiale à toutes les ménagères

Démonstration pratique du fluide neutre à détacher « TSCHI-RI-BING »
organisée samedi 18 février, toute la journée à la
Pharmacie F. LEUBA, à Corcelles

Nous les prions d'apporter des vêtements tachés de graisse, de poix, de cambouis, de goudron ou de vernis, qui seront nettoyés gratuitement à cette occasion.

Ce vin va plaire à beaucoup, beaucoup
Fr. 1.40 le litre, verre à rendre
ZIMMERMANN S.A.

L'habitude fait manquer bien souvent de vigilance

L'employé C. faisant à bicyclette, plusieurs fois par jour, le trajet du bureau à l'entrepôt, ne prêta plus l'attention voulue à la circulation et fut un jour happé par une automobile. Blessures à la tête et décès au bout de quelques jours.

Indemnité : fr. 12,000.—

Une assurance accidents est indispensable à chacun

Pour tous renseignements adressez-vous à la Compagnie
« ZURICH »
Compagnie d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité civile
représentée par
E. CAMENZIND, agent général
rue Saint-Honoré 1 - NEUCHATEL

TRAVAUX EN TOUS GENRES A L'IMPRIMERIE DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Objets HOrs séries!
10%
SUR TOUS NOS PRIX
(Prix imposés exclus)
Schinz Michel

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Grand Conseil neuchâtelois

Séance du 16 février

(Suite de la première page)

M. E. Losey, rapporteur, constate que la majorité de la commission a choisi entre la motion votée en 1931 et le texte du Conseil d'Etat. Il a préféré l'esprit de la motion et c'était son droit. Sur la question de fond, il estime juste de donner satisfaction aux employés de magasin et ne croit pas que le commerce aura à s'en plaindre. La fermeture des magasins à une heure rationnelle, le samedi, est un progrès social auquel sont gagnés les commerçants de Bâle, de Berne et se rallieraient bon nombre de leurs collègues de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Cette fermeture est réalisable pour autant qu'on y mettra de la bonne volonté.

M. H. Berthoud rappelle qu'il faut distinguer entre la durée du travail et la fermeture des magasins. Il se peut qu'on doive limiter le temps du travail dans les magasins ? Si oui on peut y remédier en établissant un roulement qui permettrait aux employés de jouir d'un après-midi entier du samedi sur deux. Ce serait aller plus loin même que la majorité de la commission en vue de donner un loisir désirable aux employés, mais il est bon que les commerçants puissent en prendre la décision sans que quelques-uns seulement d'entre eux soient en mesure de s'y opposer, et c'est précisément ce qu'empêche le projet gouvernemental en prévoyant que la majorité des trois quarts sera prépondérante.

M. G. Eberhard appuie le projet gouvernemental en raison des compensations qu'il offre aux intéressés.

Se prononcent dans le même sens MM. P. Chable et S. Rollier.

Soutiennent le projet de la commission MM. M. Itten, R. Robert, Ch. Emery et S. Jeanneret.

M. A. Rais reprend le texte de sa motion dans sa tendance essentielle, qu'il juge dépassée par la commission.

M. Béguin, conseiller d'Etat, souligne l'intérêt considérable qu'il y avait à agir avec circonspection dans le domaine très délicat dont s'occupe le Grand Conseil. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a apporté son projet, qui cherche à concilier les désirs des trois groupes d'intéressés, mais il amende, aujourd'hui, ce projet en réduisant aux deux-tiers au lieu des trois-quarts la majorité sur laquelle s'appuiera l'autorité communale pour avancer jusqu'à 17 heures les heures de fermeture le samedi.

Par 49 voix contre 42, le Conseil décide de préférer le texte du Conseil d'Etat à celui de la commission.

M. P. Aragno propose que la majorité des deux-tiers comprenne non seulement les employeurs, mais les employés.

M. Béguin, conseiller d'Etat, voit dans cet amendement un renversement de toutes les notions admises.

L'amendement du Conseil d'Etat (deux-tiers au lieu de trois-quarts) est adopté.

L'amendement Aragno (donnant le droit aux employés de voter avec les employeurs sur la fixation des heures de fermeture) est rejeté par 49 voix contre 36.

On adopte un amendement B. Wille précisant que ce sont les établissements « dont l'activité principale » se rattache, etc. »

Le projet est voté dans son ensemble par 50 voix contre 5.

L'exercice des professions médicales

La revision de l'article 5 de la loi limite la pratique de mécanicien-dentiste à la fabrication des appareils de prothèse dentaire. Elle leur interdit toute intervention dans la bouche des patients. Les situations acquises sont respectées sous la surveillance du Conseil d'Etat.

M. J. Wenger redoute de voir disparaître comme profession indépendante celle des mécaniciens-dentistes : ils dépendront désormais des médecins-dentistes et ne pourront plus même prendre une empreinte en vue de la fabrication d'un dentier. Il propose d'en revenir à l'article 5 actuel, renforcé par des garanties pour la santé publique.

M. T. Perrin, rapporteur, conteste que l'existence d'une profession indépendante soit menacée par la revision en discussion. Celle-ci a pour but d'enrayer les abus encore possibles et n'a pas la portée absolue dont se plaignent les mécaniciens-dentistes.

M. Renaud, conseiller d'Etat, regrette le dépôt tardif du texte de M. J. Wenger. La revision consiste en somme à interdire de prendre des empreintes à ceux des mécaniciens-dentistes qui viendront s'établir dans le pays et non à ceux qui y pratiquent déjà. Voilà tout.

M. E. Bourquin (qui est médecin) ne croit pas la santé publique menacée ensuite de la prise d'une empreinte par un mécanicien-dentiste. S'il y a là un risque d'infection, il se produira aussi bien chez un médecin-dentiste. C'est pourquoi l'orateur croit, avec M. Wenger, que la revision proposée sonnera le glas d'une petite liberté ; craignant aussi qu'à l'avenir les notes des dentistes ne s'enflent un peu trop, il se rallie à la proposition Wenger.

Cette proposition est battue en brèche par MM. M. de Coulon, O. Graber, T. Perrin.

Les propositions de la commission et du Conseil d'Etat sont préférées à celle de M. J. Wenger par 34 voix contre 33.

L'article 2 est adopté avec suppression du mot « indépendante ».

Par 37 voix contre 9, le projet est adopté dans son ensemble.

Une interpellation et une motion sont déposées sur le bureau. La première a trait aux travaux de la route du Locle à la Chaux-de-Fonds ; la seconde propose une adjonction à l'art. 3 de la loi sur l'exercice des professions médicales.

Session close.

L'attribution du prix Guillaume aux régleurs de chronomètres

Le Prix Guillaume, institué grâce à la générosité de la S. A. des fabriques de spiraux réunies, a été réparti comme suit aux régleurs de chronomètres primés au concours de 1932 de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel :

200 fr. au régleur occupant le 1er rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de «bord» et de «poche», Ire classe. Lauréat : M. W. A. Dubois, père, la Chaux-de-Fonds.

150 fr. au régleur occupant le 2me rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », Ire classe. Lauréat : M. Gottlob Ith, Bienne.

100 fr. au régleur occupant le 3me rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », Ire classe. Lauréat : Classe de réglage de M. G. Sautebin, Technicum, la Chaux-de-Fonds.

50 fr. au régleur occupant le 4me rang du prix de série pour le réglage des six meilleurs chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « bord » et de « poche », Ire classe. Lauréat : M. Henri Gerber, le Locle.

100 fr. au régleur qui a obtenu le meilleur résultat dans le réglage des chronomètres ayant subi les épreuves pour chronomètres de « marine ». Lauréat : M. Ernest Nardin, le Locle.

50 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètre de « bord » et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + D). Lauréat : M. Gottlob Ith, Bienne.

50 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », Ire classe, et qui a la meilleure compensation thermique (déterminée par 20 C + D). Lauréat : M. Marc. Sandoz, le Locle.

50 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves pour chronomètres de « poche », Ire classe, et qui a le meilleur réglage dit « des positions ». Lauréat : M. Gottlob Ith, Bienne.

50 fr. au régleur du chronomètre ayant subi les épreuves de « bord » ou de « poche », Ire classe, et qui a la plus faible différence entre les marches extrêmes (marches intermédiaires comprises). Lauréat : Classe de réglage de M. G. Sautebin, Technicum, la Chaux-de-Fonds.

50 fr. au régleur qui a obtenu le meilleur résultat dans le réglage des chronomètres ayant subi les épreuves de Ire classe pour chronomètres de « poche » et dont le diamètre est égal ou inférieur à 45 mm. Lauréat : M. W. Dubois, fils, la Chaux-de-Fonds.

50 fr. au régleur qui a obtenu pour la première fois le prix de série aux régleurs. Lauréat : M. W. Dubois, fils, la Chaux-de-Etienne.

50 fr. à M. David-S. Nicole, maître à l'Ecole d'horlogerie de la Vallée, le Sentier, qui a obtenu pour la première fois le prix de série aux régleurs.

50 fr. au régleur qui a obtenu pour la première fois le certificat de régleur. Lauréat : M. W. Dubois, fils, la Chaux-de-Fonds.

50 fr. à titre d'encouragement, à l'élève d'une Ecole d'horlogerie ayant obtenu, parmi les élèves déposants, le meilleur résultat en «bord» ou « poche », Ire classe. Lauréat : M. André Aubert, élève du Technicum de la Chaux-de-Fonds.

50 fr. à M. André Jeanmairet, le Locle, qui a obtenu pour la première fois le prix de série aux régleurs.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(Corr.) Un agriculteur des Bayards a été condamné à une amende de 300 francs et 28 fr. 50 de frais pour avoir mis dans le commerce, du milieu d'octobre à fin décembre 1932, un lait additionné d'eau d'environ 45 %.

Le même agriculteur a déjà été condamné, à la société de laiterie des Bayards, à une amende de 350 francs.

C'est la misère qui l'aurait poussé à commettre ce délit.

Deux jeunes gens de Môtiers, manœuvre et serrurier, ont été condamnés à 60 fr. d'amende chacun et aux frais, par 19 fr. 90, pour braconnage de truites dans l'Areuse.

CHAMP-DU-MOULIN

Un train en panne

(Corr.) Ce matin, le premier train pour le Val-de-Travers, quittant Neuchâtel à 4 h. 17 est resté en panne à Champ-du-Moulin par suite d'une avarie de la locomotive. Il a fallu faire venir une machine de secours de Neuchâtel pour remorquer le convoi qui repartit avec un retard d'une heure environ.

LA VILLE

Opérette viennoise

Das Land des Lächelns

L'action de cette pimpante opérette se passe en 1912, au « Pays du sourire », en Chine. Il est vrai que, depuis lors, le sourire chinois est devenu singulièrement jaune et que les échos qui nous arrivent de la grande Muraille sont beaucoup moins harmonieux que la musique de Franz Lehar, auteur de l'opérette en question.

Musique légèrement tintée d'exotisme, pourtant moins prononcé que celle de la « Turandot » et de « Madame Chrysanthème », de Puccini. Mais pourquoi chercher des comparaisons entre des genres lyriques aussi opposés ?

Nous nous bornons à constater, une fois de plus, que la tournée Krasensky qui nous donne depuis quelques semaines une série de spectacles soignés, a remporté, hier soir, un nouveau succès. Beaucoup de vie et de bonne humeur, de jolies voix et de jolis costumes, l'effort constant de plaire et de procurer au public une soirée agréable. F. M.

Concert d'accordéons

Une enquête entreprise l'année passée auprès de tous les sans-filistes suisses eut ce résultat assez surprenant que la très grande majorité des auditeurs se prononça carrément en faveur de la musique populaire et tout particulièrement des concerts d'accordéons. Rien d'étonnant, donc, qu'un nombreux public se soit rendu au concert du club « La Fauvette » de Neuchâtel-Saint-Blaise, d'autant plus qu'une partie du bénéfice de cette soirée sera attribuée aux chômeurs. Public assez différent, il est vrai, de celui qui fréquente les auditions d'un genre plus sévère.

De longs applaudissements chaleureusement accordés prouvèrent à « La Fauvette » et à son directeur, M. Matthey, que l'exécution du copieux programme sut plaire et charmer. Deux compositions harmonieuses de M. Matthey, une polka et une valse, durent être bissées.

On eut le plaisir d'entendre de la musique mélodieuse, entraînante, fortement rythmée, enjouée, simple et variée à la fois, des marches et des danses que le peuple aime, sans y chercher des complications harmoniques.

Le club « La Fauvette » joue avec une précision très remarquable ; il est bien discipliné, et le public se déclara satisfait sous tous les rapports. F. M.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un horloger chaux-de-fonnier en Amérique

Le journal principal de Kansas-City (Etats-Unis) vient de publier une photographie montrant que les horlogers chaux-de-fonniers qui s'expatrient et fondent un foyer par delà les mers continuent à être, dans tous les genres de montres et d'horloges, les hommes de confiance du métier. En effet, on y voit un de nos concitoyens, le Chaux-de-Fonnier Daniel Perrenoud, parti il y a quelques années aux Etats-Unis et resté citoyen suisse, tenant deux énormes aiguilles d'horloge, dont l'une atteint presque le double de sa hauteur. Et pourtant, il s'agit d'un gaillard bien découplé.

Les deux aiguilles en question prendront place bientôt sur l'horloge à 4 faces de la « vieille tour » de Kansas-City, qui a 135 mètres de haut. Chacune des grandes aiguilles a environ 3 mètres de hauteur et pèse 75 livres. Chacune des petites aiguilles a environ 1 mètre 90 et pèse 35 livres. Elles sont toutes en aluminium, mais néanmoins ce ne sera pas une sinécure que de les placer à cette hauteur sur le cadran de l'horloge. Aussi, Daniel Perrenoud a-t-il déclaré que le métier d'horloger prenait pour lui des proportions vraiment imposantes !...

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

La vieille gare pour 300 fr.

On sait que la nouvelle gare des Hauts-Geneveys, reconstruite récemment et inaugurée peu après l'électrification de la ligne des Montagnes a coûté quelque 300,000 fr. Mais ce qu'on ignorait, ou à peu près, c'est ce que fut revendue l'ancienne, assez simplette et vétuste, au demeurant usée jusqu'à la corde.

Un propriétaire des environs qui soumissionna lorsque les C. F. F. mirent le matériel démodé aux annonces offrit 300 fr. par manière de plaisanterie. Aussi fut-il tout surpris lorsque les C. F. F. lui répondirent: «Adjugé !» Les autres soumissionnaires en effet n'étaient pas allés au-dessus de 200 francs.

Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS

12. Eugénie-Marie-Sophie Belrichard-Bandelier, née le 22 février 1857, veuve de Jules-Oscar Belrichard.

12. Marie von Kaenel-Müller, née le 14 octobre 1888, veuve de Léon-Léopold von Kaenel.

12. Rose-Zéline Gauchat, fille de salle, née le 29 septembre 1904.

13. Laure Jaquet-Maulaz, née le 16 juin 1857, veuve d'Albert Jaquet.

14. Marie-Antoinette Perret-Scazzini, née le 13 mars 1905, épouse de Maurice-Albert Perret, aux Ponts-de-Martel.

RÉGION DES LACS

BAS-VULLY

La deuxième correction des eaux du Jura et les marais de la Broye

(Corr.) Cette question dont on a déjà beaucoup parlé, qui a ses promoteurs et ses adversaires, intéresse notre région tout spécialement, plus que toute autre peut-être puisque la plus grande partie de nos terres cultivées sont comprises dans le secteur qui subira immédiatement l'effet des travaux. Aussi, désireux d'être renseignés, avons-nous fait appel à M. Hausammann, ingénieur rural, pour nous présenter le problème dans une conférence publique.

M. Hausammann est favorable au projet prévoyant une deuxième correction des eaux du Jura. Dans sa conférence, il fit d'abord l'historique du problème, rappela ensuite les effets heureux de la première correction ; sans quitter le point de vue agricole, il insista tout particulièrement sur le fait que nos marais, après la première correction, se sont passablement abaissés par suite du tassement des terres. Il s'en est suivi un rapprochement sensible du niveau de l'eau et de la surface des marais qui sont menacés d'être submergés après chaque crue. Il démontra, à l'aide de graphiques bien préparés que les terres actuellement menacées ne le seraient plus après la deuxième correction. Il en serait de même des rives du lac de Morat. La cote maximum actuelle de 431,9 mètres serait ramenée à 430,7 mètres par les travaux en question, soit 1 mètre 20 plus bas.

Parlant des travaux eux-mêmes, M. Hausammann dit que le canal de la Broye aurait une section très agrandie ; le lit serait approfondi et sa largeur portée de 16 mètres à 32 mètres, soit doublée. Des modifications semblables seraient apportées au canal de la Thièle et à l'Aar entre Nidau et Buren. La création d'usines électriques est aussi envisagée.

Suivant les projets, le coût des travaux s'élèverait à 25, à 34 ou encore à 43 millions. Dans l'établissement des projets, on s'est efforcé de prendre en considération les points de vue de l'agriculture, de la navigation fluviale, de la pêche et des entreprises électriques.

L'entreprise de tels travaux serait une œuvre de solidarité s'il était possible de la réaliser par temps de crise et de chômage.

L'exposé de M. Hausammann fut clair et précis. Le sujet de sa conférence avait amené un nombreux public désireux d'être renseigné plus amplement par une personne de la compétence de cet ingénieur cantonal.

Dans la discussion qui suivit, quelques personnes qui ont lu les objections formulées contre le projet et parues à maintes reprises dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », demandèrent à M. Hausammann ce qu'il pensait du point de vue neuchâtelois. Sans entrer dans les détails, le conférencier et l'assemblée furent d'avis que les motifs évoqués par nos voisins sont d'autre nature, mais qu'ils sont basés sur des faits certains et dignes d'être examinés attentivement.

Le succès de cette conférence fut assez évident pour que la société d'agriculture, qui en a eu l'initiative, puisse se féliciter de l'avoir organisée.

BIENNE

Un escroc qui court toujours

La semaine dernière, un quidam, âgé d'environ 25 ans, très correctement vêtu, se présentait au kiosque Stœckli-Etienne, aux Prés-Wildermeth. Il déclara être agent général de la Société d'assurance des postiers dont le siège est à Bâle, en tournée pour chercher des personnes désireuses de se procurer un gain mensuel d'environ 180 fr. en s'occupant des encaissements de primes. Il dit que la compagnie exigeait de ses encaisseurs une caution de 200 fr. accompagnée d'un versement en espèces de 50 fr. A la suite de cet entretien, au cours duquel M. Stœckli ne cacha point l'intérêt qu'il portait à l'offre de son visiteur, il fut convenu que celui-ci viendrait chercher une réponse définitive jeudi dernier. Toutefois, M. Stœckli, désireux d'obtenir confirmation des dires de l'inconnu, se rendit auprès du représentant local de la compagnie d'assurance des postiers, où il apprenait que son visiteur n'était qu'un imposteur cherchant à commettre des escroqueries sous le couvert du titre d'agent général de la société. Une plainte fut déposée, bientôt suivie de trois autres plaintes. Deux des intéressés avaient déjà versé chacun 50 francs au pseudo agent général.

D'ailleurs, celui-ci ne se présenta pas au kiosque Stœckli au rendez-vous de jeudi. Il est probable qu'il quitta Bienne immédiatement après avoir encaissé les 100 fr. de ses trop crédules victimes.

Société de banque suisse

TÉLÉPHONE 5.05

Cours des Changes : 17 février, à 8 h.

Paris	20.25	20.35
Londres	17.75	17.85
New-York	5.15	5.20
Bruxelles	72.20	72.45
Milan	26.40	26.50
Berlin	123.15	123.45
Madrid	42.50	42.70
Amsterdam	207.95	208.20
Stockholm	93.50	95.—
Prague	15.30	15.40
Canada	4.25	4.40
Buenos-Ayres	95.—	110.—

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

VIGNOBLE

BOUDRY

La carrière et la fin de Samuel Herren

(Corr.) La population de Boudry et les nombreuses connaissances de Samuel Herren ont été douloureusement surprises par son décès subit, en pleine force de l'âge. Le directeur de Belmont, grâce à ses qualités d'organisateur, à son caractère amène et bienveillant, s'était acquis de nombreuses sympathies dans tous les milieux, spécialement dans le monde agricole.

Né à Savagnier, en 1883, instituteur dès 1903, Samuel Herren fut pendant quelques années maître d'école au Val-de-Ruz.

Ses rares capacités commerciales et administratives l'aiguillèrent cependant bientôt sur une autre voie ; il fut pendant la guerre l'un des chefs d'un important commerce de bois de construction à Neuchâtel.

Mais c'est comme directeur de l'orphelinat de Belmont que Samuel Herren devait donner toute sa mesure. Esprit ouvert, éclairé, toujours au courant des méthodes et des procédés modernes, il sut donner à l'exploitation agricole de l'établissement un essor remarquable.

Sous son impulsion, le domaine de Belmont, autrefois morcelé, s'arrondit par des achats ou des échanges judicieux avec les propriétaires de terrains voisins; d'importantes parcelles furent drainées; certaines cultures furent intensifiées, d'autres introduites, nouvelles pour la région; des débouchés furent trouvés pour l'écoulement des produits. En un mot, grâce à l'initiative et au dévouement de son directeur, le domaine de Belmont est devenu, en une douzaine d'années, l'un des meilleurs de la région.

Homme de cœur et de devoir, Samuel Herren s'occupait d'autre part avec sollicitude des orphelins confiés à sa garde. Aimant les enfants, dont ils étaient eux-mêmes privés, les époux Herren adoptaient en quelque sorte les pensionnaires de l'établissement, s'efforçant, tâche lourde parfois, de leur inculquer l'amour du travail et le désir d'une vie honnête. Plusieurs d'entre eux, placés au dehors comme apprentis ou ouvriers, revenaient passer à Belmont leurs quelques jours de congé, comme un enfant revient « à la maison ».

Toutes les branches de l'économie agricole intéressaient le directeur de Belmont, membre écouté des différentes sociétés, commissions agricoles ou syndicats d'élevage.

Radical convaincu, il fut membre du Conseil général où ses avis étaient fort appréciés; il présida cette autorité en 1930-1931.

Citoyen utile, modeste, toujours prêt à rendre service, Samuel Herren s'en est allé trop tôt. Son départ est cruellement ressenti à Boudry où il était estimé de chacun.

Une assistance extraordinairement nombreuse remplissait le temple de Boudry, où se rendirent les derniers honneurs. MM. Charles Perrin, au nom des autorités de Neuchâtel-Ville et de la direction de l'orphelinat, Marcel Courvoisier, au nom des autorités de Boudry, Guinchard, au nom du département de l'agriculture et des amis du défunt, rappelèrent, en termes émus, les éminentes qualités de l'homme, du directeur, du citoyen, de l'ami trop tôt disparu, et le pasteur Beaulieu tira de cette mort subite un avertissement sérieux pour chacun. Un chant des élèves de Belmont, doublement orphelins aujourd'hui, clôtura la cérémonie funèbre. Puis le cercueil, suivi de quelques intimes, fut chargé sur l'automobile qui devait le conduire au crématoire de Neuchâtel.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 17 février, à 7 h. 10

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 6	Tr. b. tps	Calme
643	Berne	— 5	»	»
537	Coire	— 5	»	»
543	Davos	— 20	»	»
632	Fribourg	— 7	»	»
394	Genève	0	»	Bise
475	Glaris	— 9	»	Calme
1109	Göschenen	— 6	»	»
566	Interlaken	— 4	»	»
995	Ch.-de-Fds	— 10	»	»
450	Lausanne	— 1	»	Bise
208	Locarno	0	»	Calme
276	Lugano	0	»	»
439	Lucerne	— 5	»	»
398	Montreux	0	»	»
462	Neuchâtel	— 2	»	»
505	Ragaz	— 4	»	»
672	St-Gall	— 7	»	»
847	St-Moritz	— 20	»	»
407	Schaffh"	— 5	»	»
537	Sierre	— 3	»	»
562	Thoune	— 5	»	»
389	Vevey	— 2	»	Bise
410	Zurich	— 5	»	Calme

Monsieur et Madame Ernest Dubois-Rousselot et leurs enfants, en France ; Madame et Monsieur Willy Aeby-Dubois et leur fille, à Delémont ; Madame et Monsieur Eugène Maurer-Dubois et leurs enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Gilbert Le Vacon-Dubois et leur fils, en France ; Monsieur Albert Dubois-Pâquier et sa fille, en France ; Madame et Monsieur Bertrand Zuber-Dubois et leur fils, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, grand'mère, belle-mère, sœur et parente,

Madame

veuve Alexis DUBOIS

née AEBERHARDT

survenu à Neuchâtel, le 16 février 1933, après de longues et terribles souffrances, supportées avec courage et résignation.

J'ai invoqué l'Eternel dans ma détresse et il m'a exaucé.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dimanche 19 février 1933.

Domicile mortuaire : Sablons 20, Neuchâtel.

Suivant le désir de la défunte, le deuil ne sera pas observé.

Prière de ne pas faire de visites

Monsieur Henri Loup-Bardel, à Neuchâtel ;

Monsieur Léon Loup-Bessard, ses enfants et petits-enfants, à Salavaux et Cudrefin,

les familles alliées,

font part du décès de

Madame

veuve Gustave LOUP

née Hélène RICHARD

leur chère et vénérée mère, grand'mère, arrière-grand'mère et parente, enlevée à leur tendre affection, le 15 février 1933, dans sa 92me année, après une courte maladie.

Salavaux, le 16 février 1933.

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.
Apoc. II, 10.

L'enterrement aura lieu le samedi 18 février 1933, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Salavaux.

L'*Union Tessinoise* a le pénible devoir d'informer ses membres passifs et honoraires du décès de

Madame Louise TABORD

épouse de Monsieur Louis Tabord, membre actif dévoué de la Société.

L'enterrement aura lieu à Lausanne le 17 février.

Madame Robert Matthey-Fallet et ses enfants : Mademoiselle Violette Matthey, à Savagnier; Madame et Monsieur René Grossenbacher et leurs enfants, à Saint-Imier; Monsieur René Matthey; Mesdemoiselles Nelly, Gertrude et Edith Matthey ; Monsieur Charles Matthey et Mademoiselle Bluette Matthey, à Savagnier;

Madame Marie Coulet-Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Savagnier et la Chaux-de-Fonds ;

Madame et Monsieur Emile Coulet, leurs enfants et petit-enfant, à Bienne ;

Madame et Monsieur Charles Comtesse et leurs enfants, à Engollon,

ainsi que leur nombreuse parenté,

ont la grande douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le départ subit de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Robert MATTHEY

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, aujourd'hui mercredi, dans sa 51me année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Savagnier, le 15 février 1933.

Veillez donc et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Matth. XXV, 13.

Père, mon désir est que là, où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean XVII, 24.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Savagnier, le samedi 18 courant, à 13 heures et demie.

Domicile mortuaire : Petit-Savagnier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

Restaurant neuchâtelois

CE SOIR :

Service civil 1932

par M. Pierre Ceresole Projections

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Ce soir à 20 h. 15

Conférence Rouvroy

Les enfants difficiles

suivie de l'assemblée de Pro Familia

Entrée gratuite

Tous les parents sont invités

Société suisse des commerçants

Section de Neuchâtel

Les membres sont priés de venir retirer leurs cartes pour la soirée de samedi, **ce soir, au local, de 7 h. ¼ à 9 h. 30.**

Le Comité.

Société Chorale

Répétition d'ensemble ce soir à 20 h.

Observatoire de Neuchâtel

16 février

Température : Moyenne —0.7; Min. —6.1; Max. 4 5.

Barom. moy.: 719.1. Eau tombée: 0 mm.

Vent dominant : Direction E. ; force: fort.

Etat du ciel : Clair.

17 février, à 7 h. 30

Température : —5.4. Vent : N.-E. Ciel : Clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

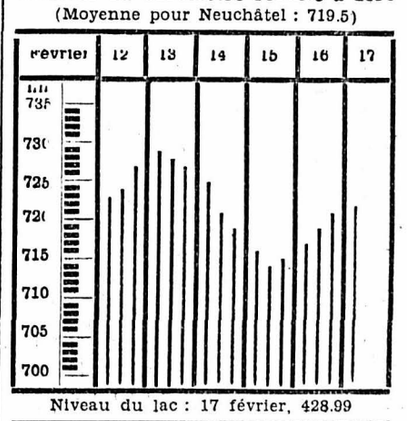

Niveau du lac : 17 février, 428.99

Temps probable pour aujourd'hui :

Assez beau, peu ou pas de précipitations. Gel nocturne.